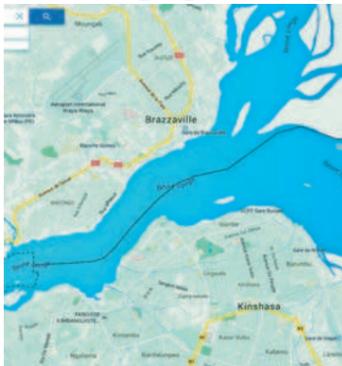


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4013 - VENDREDI 11 JUIN 2021

SÉNAT

Le procureur sollicite la levée des immunités de Thambwe Mwamba et Éric Rubuye

Ces deux anciens membres du bureau de la chambre basse du Parlement congolais sont cités dans une affaire de « détournement » des fonds de fonctionnement de cette institution. Le procureur général près la Cour de cassation a saisi, à cet effet, par écrit le bureau du Sénat pour solliciter la levée des immunités des sénateurs Alexis Thambwe Mwamba et Éric Rubuye. Cette action du procureur général près la Cour de cassation lui permettrait donc de poursuivre ces anciens membres du bureau du Sénat, qui sont restés sénateurs alors qu'ils ont quitté le bureau de cette institution.

Page 5



Des sénateurs en plénière

COVID-19

Trois cent trente-trois cas positifs enregistrés à Kinshasa



La vaccination est le moyen le plus sûr de prévention contre la covid-19.

Depuis la déclaration de la covid-19, la ville de Kinshasa demeure toujours le foyer de cette pandémie. Avec la survenue de la

troisième vague, la métropole n'a pas perdu sa place. La situation épidémiologique du 8 juin note que la RDC a enregistré trois cent soixante-dix-neuf nouveaux cas de contamination dont trois cent trente-trois à Kinshasa. S'agissant de la vaccination, les données disponibles fournies jusqu'au 8 juin indiquent un cumul de vingt-neuf mille deux cent soixante-deux personnes déjà vaccinées en RDC avec la première dose du vaccin Astra Zeneca depuis le 19 avril.

Page 7

AMICAUX FIFA

La RDC face au Mali après la défaite devant la Tunisie

Les Léopards de la RDC s'opposent, ce 11 juin, à Tunis, aux Aigles du Mali en match amical de répétition Fifa. Cette deuxième rencontre des Fauves congolais sous l'ère du nouveau sélectionneur, l'Argentin Hec-

tor Cuper, marquera la fin du stage de préparation après la défaite de zéro but à un concédée le 5 juin au stade Radès face aux Aigles de Carthage de la Tunisie.

Contre les Aigles du Mali battus in-

extremis par les Fenecs d'Algérie par zéro but à un, les Congolais devront faire preuve d'abnégation et de détermination. Hector Cuper pourra remanier son onze de départ par rapport au premier match.

Page 4

SANTÉ PUBLIQUE

Les besoins sanitaires de la RDC au centre d'échanges entre le ministre de la Santé et les diplomates



Le ministre de la Santé, Jacques Mbugani à Kinshasa, Hamdy Shaabar. Les échanges avec ces trois diplomates ont tourné autour des besoins sanitaires de la RDC et, à ce sujet, ils ont évoqué la situation de la covid-19 et la possibilité d'ériger un centre d'excellence et de formation chirurgicale et obstétricale à Beni au Nord-Kivu.

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbugani, a reçu tour à tour, le 9 juin, en son cabinet de travail, le Dr Réginald Moreels, ancien ministre belge de la coopération internationale, Mme Stéphanie Seydoux, ambassadrice pour la Santé mondiale ainsi que l'ambassadeur d'Égypte

à Kinshasa, Hamdy Shaabar. Les échanges avec ces trois diplomates ont tourné autour des besoins sanitaires de la RDC et, à ce sujet, ils ont évoqué la situation de la covid-19 et la possibilité d'ériger un centre d'excellence et de formation chirurgicale et obstétricale à Beni au Nord-Kivu.

Page 6

ERUPTION VOLCANIQUE DE NYIRAGONGO

Guy Loando mobilise ses troupes pour les sites d'hébergement

Faisant partie de la délégation gouvernementale ayant accompagné le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo, a saisi cette occasion pour échanger avec le personnel de la division provinciale de son ministère à Goma

Au cours d'une séance de travail à bâtons rompus avec les cadres et agents de la division provinciale de son ministère, Guy Loando les a d'abord mobilisés afin de mettre en place une équipe spéciale qui devra travailler avec ses experts pour trouver de nouveaux sites en vue de relocaliser les évacués.

Pour ce faire, il a donné des orientations claires et fermes en rapport avec la mission lui confiée par le chef du gouvernement Jean-Michel Sama Lukonde pour une gestion efficace de la relocalisation des familles évacuées et qui ont perdu leurs logements,

Cet échange a également permis à Guy Loando d'être au parfum de leurs préoccupations. Sur le champ, le patron de l'Aménagement du territoire en RDC a résolu certains problèmes, question de permettre à ces cadres et agents, dévoués malgré les conditions précaires de vie et de travail, de donner le meilleur d'eux-mêmes pour le décollage de ce secteur porteur de développement.

Le premier problème à être résolu immédiatement par Guy Loando au bénéfice du personnel de son ministère à Goma, c'est de le doter d'un moyen de locomotion. C'est ainsi qu'il a mis à leur disposition un bus. Des applaudissements des cadres et agents ne se sont pas fait attendre à la dotation que le ministre de tutelle leur a faite.

Visitant les installations de sa division provinciale à Goma, Guy Loando s'est rendu compte que le cadre de travail n'est pas approprié pour un bon rendement. Promiscuité des locaux, manque des fournitures et équipements des bureaux, un personnel pléthorique et impayé, A tous ces desiderata, il a promis d'apporter des solutions dans un bref délai.

Cette visite a été un réconfort et un



Guy Loando posant avec le personnel de la division provinciale de son ministère à Goma

soutien pour les cadres et agents de la division provinciale de l'Aménagement du territoire à Goma. Ils n'ont pas caché leur satisfaction à travers le chef de bureau Bakwalue Leonce : « Nous avons écouté le ministre et nous avons été très contents parce que c'est la toute première fois que nous le rencon-

trons. Le ministre nous a rassuré que les choses vont marcher. Nous lui avons présenté notamment le problème des matriculés qui ne sont pas mécanisés et des nouvelles unités. Il nous a promis d'en trouver des solutions », a-t-il déclaré tout en saluant le dynamisme du ministre d'Etat, Guy Loando: « Nous

sommes très ravis parce que nous savons qu'aujourd'hui avec le ministre qui est effectivement actif, nos conditions seront améliorées. Nous avons fait trois ans sans salaire mais nous sommes tout le temps au bureau, nous venons à pied, nous manquons des fournitures de bureau, nous manquons

« Nous sommes très ravis parce que nous savons qu'aujourd'hui avec le ministre qui est effectivement actif; nos conditions seront améliorées. Nous avons fait trois ans sans salaire mais nous sommes tout le temps au bureau, nous venons à pied, nous manquons des fournitures de bureau, nous manquons même des papiers pour l'impression des rapports. Malgré cela, on se démerde pour venir au travail à pied et nous sommes là depuis trois ans ».

même des papiers pour l'impression des rapports. Malgré cela, on se démerde pour venir au travail à pied et nous sommes là depuis trois ans ».

Visite des sites touchés par le volcan Nyiragongo

Après la séance de travail avec le personnel de la division provinciale de l'Aménagement du territoire à Goma, Guy Loando accompagné des experts de son ministère, des agents de la protection civile et de l'observatoire volcanologique de Goma, s'est rendu dans le territoire de Nyiragongo pour, entre autre, évaluer les dégâts sur l'espace physique qu'occupaient les populations évacuées, identifier le type des maisons qu'elles occupaient, écouter le point de vue des autochtones sur l'option de la relocalisation de ces populations qui reviennent timidement dans leurs espaces de vie, et faire des projections sur les espaces physiques qui pourront être choisis et aménagés en vue d'accueillir toutes les familles qui ont perdu leurs toits. C'est ainsi que le ministre d'Etat a visité tour à tour les groupements de Kibati, Munigi, le village de Mugerwa et l'école conventionnée catholique Kahembe dans l'agglomération de Munigi situés tous dans le territoire de Nyiragongo.

Pour le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando, pour réussir la relocalisation de ces populations, il faut une approche participative et inclusive quand la question sera abordée après l'identification et l'aménagement des sites qui vont les accueillir et anticiper avec une solution définitive qui passera par un plan provincial de l'aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TROISIÈME VAGUE DE COVID-19

Gentiny Ngobila insiste sur le respect des mesures barrières

En attendant les mesures complémentaires qui seront édictées par le gouvernement, le gouverneur a dit instruire le commissaire provincial de la Police nationale congolaise à assurer le contrôle strict de premières mesures que sont le port obligatoire du masque, le lavage régulier des mains, la distanciation physique, etc.

Dans son message à la population kinoise, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a appelé au respect des mesures barrières en vue de faire face à la troisième vague de la pandémie de covid-19 déclarée en République démocratique du Congo (RDC) dont l'épicentre est la capitale. « Au regard du dernier bulletin de la situation sanitaire fourni par la Coordination de prise en charge des personnes atteintes de covid-19 en RDC, les services compétents confirment que la situation épidémiologique est entrée dans une phase alarmante depuis le mois de mai. Et la moyenne de cas par jour a quadruplé », a fait savoir le gouverneur Ngobila.

Le gouverneur exhorte, par ailleurs, les Kinois à l'observance des mesures barrières édictées pour lutter contre cette pandémie. Ainsi, a-t-il dit, je vous exhorte à la stricte observance des mesures barrières édictées par les autorités sanitaires pour limiter la propagation de la pan-



Le gouverneur Gentiny Ngobila, lors de la visite des malades de covid-19, dans les hôpitaux de Kinshasa

démie. Ces mesures sont notamment le lavage régulier des mains avec du savon ou une solution hydro-alcoolique ; le port correct

et obligatoire du masque dans les lieux publics, dans les taxis et transports en commun; la prise de température avant l'accès en

des lieux publics et la distanciation physique.

Il y a également l'interdiction des activités publiques comme les marches publiques, les productions artistiques et les Kermesses ; les cérémonies festives et les réunions de plus de vingt personnes. Il est aussi indiqué que les compétitions sportives se font à huis-clos, alors que le transport des dépouilles mortelles se fait directement de la morgue au lieu d'inhumation, sans veillées mortuaires. Le fonctionnement des églises est soumis au strict respect des gestes barrières ; ainsi que le respect du couvre-feu, la circulation pendant ces heures étant autorisée seulement aux personnes munies de l'autorisation spéciale de l'autorité provinciale, à l'exception des personnes se trouvant dans la situation d'urgence sanitaire. « En attendant l'annonce éventuelle des mesures complémentaires par le gouvernement national, je vous exhorte à respecter le couvre-feu instauré par le président de la République, Son Excellence M.

Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Chef de l'Etat, qui va de 22 heures à 4 heures du matin », a souligné Gentiny Ngobila, qui a dit instruire, à cet égard, le commissaire provincial de la Police nationale congolaise à assurer le contrôle strict de présentes mesures.

Il est, en effet, rappelé que la RDC est touchée par la troisième vague de la pandémie de covid-19, avec la ville de Kinshasa comme épicentre de cette maladie. Le ministère national chargé de la Santé publique a alerté, dans son message le 3 juin, sur une augmentation exponentielle de cas de covid-19 dans le pays, et plus particulièrement dans la ville capitale. Depuis le début de la pandémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul est de 23.468 cas confirmés pour Kinshasa. Cette troisième vague, a fait savoir le gouverneur Ngobila, causée par des variants indien et sud-africain, s'avère dangereuse et touche déjà des familles à Kinshasa.

Lucien Dianzenza

Trois cent trente-trois cas positifs enregistrés à Kinshasa

Depuis la déclaration de la covid-19, la ville de Kinshasa demeure toujours le foyer de cette pandémie. Avec la survenue de la troisième vague, la métropole n'a pas perdu sa place. La situation épidémiologique du 8 juin note que la RDC a enregistré trois cent soixante-dix-neuf nouveaux cas de contamination par covid-19 dont trois cent trente-trois à Kinshasa.

Après Kinshasa, la province du Kongo central a recensé dix-huit cas, quinze cas positifs dans la Tshopo, onze au Nord-Kivu, un dans le Haut-Uélé et un au Nord-Ubangi. Les tests ont été réalisés sur les deux mille cinq cent onze échantillons reçus pour l'analyse biologique à l'INRB. Le nombre total de cas positifs au nouveau coronavirus en RDC est de trente trois mille neuf cent cinquante-cinq.

Quatre nouveaux décès parmi les cas confirmés de covid-19 ont été rapportés à Kinshasa. Le total de cas mortels à la date du 8 juin est de huit cent vingt et un décès. Ce qui représente un taux de létalité de 2,4 %. Selon la mise à jour du 8 juin, aucun patient supplémentaire n'est sorti guéri ni des centres de traitement de covid-19 ni à domicile, dans les zones de santé. Le cumul de personnes guéries en RDC est de vingt-sept mille sept cent quatre-vingt-quatorze. Le

taux de guérison est de 82%.

S'agissant de la vaccination, les données disponibles fournies jusqu'au 8 juin indiquent un cumul de vingt-neuf mille deux cent soixante-deux personnes déjà vaccinées en RDC avec la première dose du vaccin Astra Zeneca depuis le 19 avril. Ces données viennent d'un total de deux cent cinquante-six sites de vaccination fonctionnels de Kinshasa qui ont vacciné, en somme, quinze mille quatre cent quatre personnes et des six autres provinces ayant lancé leurs campagnes de vaccination contre le coronavirus, à savoir Haut-Katanga avec cinq mille trois cent soixante et un vaccinés, Nord-Kivu deux mille sept cent onze, Kongo central deux mille deux cent cinquante-sept, Lualaba deux mille vingt-neuf, Sud-Kivu mille cent soixante-trois et Haut-Uélé avec trois cent trente-sept.

Blandine Lusimana

SANTÉ

Tenue de la revue "Après action" des épidémies à virus Ebola

Ouverte depuis le 7 juin à Kinshasa par la vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Véronique Kilumba, la conférence évaluative sur les différents épisodes d'Ebola qu'a connus le pays, à savoir la 9e, 10e, 11e, et 12e a pour but de renforcer les capacités du pays en matière de préparation, de détection et de réponse aux futures épidémies de la MVE.

La vice-ministre de la Santé publique, Véronique Kilumba a reconnu dans son speech que la RDC est confrontée à de multiples situations d'urgences de santé publique, entre autres les épidémies des maladies infectieuses, notamment la maladie à virus Ebola (MVE) à laquelle le pays est au 12e épisode.

De l'avis de Véronique Kilumba, ces flambées épidémiques, qui constituent une menace pour la sécurité sanitaire nationale et internationale, sont à l'interface entre santé humaine, animale et environnementale. Après la déclaration de la fin de la 11e épidémie de la MVE, le 17 novembre 2020, a-t-elle indiqué, un plan stratégique post-épidémique de 90 jours pour consolider les acquis de la réponse et mieux se préparer à la survenue des éventuelles autres épidémies a été élaboré.

Alors que se préparait la mise en œuvre de ce plan de 90 jours ainsi que la revue "Après action" (RAA), une 12e épidémie de la MVE a été déclarée le 7 Février 2021. Conséquence : cette situation a provoqué une suspension des activités préparatoires de la RAA qui étaient déjà en cours.

La RDC étant engagée dans la mise en œuvre de la feuille de route de la sécurité sanitaire mondiale, il était donc une nécessité pour le

pays de faire cette RAA, a déclaré Mme Véronique Kilumba. Auparavant, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en RDC a salué cette évaluation qui requiert non seulement la RAA, mais aussi l'évaluation annuelle par le pays, l'évaluation externe et les exercices de simulations. « En RDC, les épidémies d'Ebola se sont succédées ces dernières années et n'ont pas laissé le temps aux acteurs d'organiser des revues. C'est ainsi que, malgré la pandémie de covid-19, nous nous sommes donné les moyens d'organiser cette RAA. Le moment idéal pour effectuer une RAA est le plus tôt possible ou de préférence dans les trois mois suivant la déclaration officielle de fin de l'épidémie par le ministère de la Santé, en collaboration avec l'OMS, lorsque les intervenants ou acteurs de la réponse ont encore un souvenir frais et précis de ce qui s'est passé », a expliqué Dr Amédée Prospère Djinguemde.

Notons que cet atelier qui réunit les médecins, les directeurs centraux, le secrétaire général à la Santé, Hygiène et Prévention ainsi que les partenaires et les bailleurs internationaux du ministère de la Santé publique, va se clôturer le 10 juin.

B.L

AMICAUX FIFA

La RDC face au Mali après la défaite devant la Tunisie

Battus au terme du premier match de la trêve Fifa par les Aigles de Carthage de la Tunisie, les Léopards affrontent les Aigles du Mali en deuxième match de ce stage à Tunis qui lancent la préparation des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022.

Les Léopards de la République démocratique du Congo (RDV) s'opposent, 11 juin, à Tunis aux Aigles du Mali en match amical de répétition Fifa. Cette deuxième rencontre des Fauves congolaises sous l'ère du nouveau sélectionneur, l'Argentin Hector Cuper, marquera la fin du stage de préparation des Léopards après la défaite de zéro but à un du 5 juin dernier au stade Radès, face aux Aigles de Carthage de la Tunisie. Le technicien argentin ancien sélectionneur des Pharaons d'Égypte va peut-être remanier un peu son onze de départ par rapport au premier match.

Face à la Tunisie, la RDC a débuté avec le gardien Siadi Baggio, et dans le champ, les latéraux Nsakala à gauche et Mukoko Amale à droite, Marcel Tisserand et Chris Mavinga dans l'axe. Le défenseur de Toronto FC à la Major League Soccer (MLS) américaine a retrouvé la sélection après pratiquement cinq ans, et curieusement



Pelly Ruddock Mpanzu en duel avec un Tunisien

placé dans la charnière centrale de la défense avec le capitaine Marcel Tisserand, lui qui a joué une ou deux fois sous le sélectionneur Florent Ibenge sur le flanc gauche. Au milieu de terrain, on a noté la première titularisation d'un certain Pelly Ruddock Mpanzu, récupérateur « box to box » de Luton Town en Championship (D2 anglaise), Mukoko Tonombe, Samuel Moutoussamy, Gael Kaku-

ta et Chadrac Akolo, et devant, Cédric Bakambu. Clairement, la RDC a joué dans un dispositif tactique assez offensif de 4-2-3-1. Mais l'on a noté que quatre ou cinq joueurs jouaient pour la première fois ensemble, notamment le gardien Siadi, Mavinga, Pelly Ruddock Mpanzu, Mukoko Tonombe et Mukoko Amale.

Du côté tunisien, on signale surtout les débuts d'Hannibal Mejbri,

la pépite de Manchester United, entré en deuxième période qui a causé des misères au milieu de terrain congolais, timoré et peu créatif. Les Léopards n'ont tiré aucune fois en deuxième période, incapables de se créer des occasions de but, et même dominés à souhait. C'est avant à la 45e minute que les Aigles de Carthage du sélectionneur Mondher Kebaier inscrivaient l'unique but de la par-

tie par Naïm Sliti après avoir effacé Mukoko Tonombe et ajusté le gardien de but Baggio Siadi d'une frappe sèche de gauche à l'entrée de la surface de réparation.

Contre les Aigles du Mali récemment battus de peu par les Fennecs d'Algérie par zéro but grâce à un but de Riad Marhez, les Congolais devront faire preuve d'abnégation et de détermination. Le sélectionneur Hector Cuper a débuté son coaching de la RDC par une défaite. Face aux Maliens, il faudrait revoir les failles, faire un choix judicieux des joueurs qui respecteront les consignes tactiques. Signalons que ce stage dans la capitale tunisienne des Léopards lance la préparation pour les éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022. La RDC partage son groupe avec la Tanzanie, le Bénin et Madagascar. Les Léopards ouvrent le bal en septembre face aux Taifa Stars de la Tanzanie.

Martin Engimo

FOOTBALL-TRANSFERTS

Tisserand convoité en Allemagne, Mfulu intéresse Valence, Kayembe quitte Eupen

C'est déjà le mercato d'été en Europe. Et les joueurs congolais sont susceptibles de bouger.

On apprend que le défenseur central Marcel Tisserand (28 ans), arrivé en été 2020 à Fenerbahçe en provenance de Wolfsburg en Allemagne, pourrait revenir en Allemagne. Le joueur formé à Monaco et où il a signé son premier contrat pro, avant de passer par Lens, Toulouse en France, ainsi qu'Ingolstadt et Wolfsburg en Allemagne a tenté une aventure en Turquie. Sa prestation dans le championnat turc a visiblement tapé dans l'œil de certains clubs de la Bundesliga. L'Eintracht Francfort, l'Union Berlin et Stuttgart VfB où évolue son compatriote Silas Wamangituka (de son vrai nom Katompa) s'intéresse à lui. Et selon Transfertmarkt, sa valeur marchande est estimée à 3,4 millions d'euros.

Le milieu défensif international congolais d'Elche en Liga Santander (D1 Espagnole) Omenuke Mfulu (27 ans) a apparemment marqué les esprits. Il a participé au maintien du club dans l'élite du football espagnole et il s'attire l'attention de certains clubs, notamment Lorient et Bordeaux en France, Panathinaïkos en Grèce et Valence FC en Espagne, rapporte Footmercato. Mais Elche n'a pas encore réagi quant à l'avenir du joueur qui n'avait qu'une saison de contrat. Omenuke Mfulu n'a pas été convoqué par le nouveau sélectionneur des



Marcel Tisserand

Léopards de la RDC, Hector Cuper, pour le stage de Tunis. Mais une certaine opinion sportive congolaise pense qu'il pourrait avoir sa place dans la sélection RD-congolaise.

Pour sa part, le milieu international Edo Kayembe ne pourra pas rester à Eupen en D1 Belge. Lui et l'attaquant binational Julien Ngoy sont mis sur la liste des joueurs libérés par Eupen à cause des problèmes financiers émanant de la décision des investisseurs qataris à la suite de la pandémie de covid-19 ; ils font partie de gros salaires d'Eupen.

L'entraîneur espagnol du club et le directeur sportif sont aussi partis du club, qui, pourtant, a fait une saison satisfaisante : 12e au classement de la Jupiler Pro League (D1 Belge) avec 42 points, et demi-finaliste de la Coupe nationale. Edo Kayembe, pour sa part, a disputé 28 matchs et une passe décisive, et Julien Ngoy a fini la saison avec 35 matchs pour 6 buts et une passe décisive, toutes compétitions confondues.

Le milieu de terrain Merveille Biankadi a prolongé à Munich 1860, actuellement en D3 Allemagne. L'ancien joueur d'Hansa Rostock y a été prêté par son club, Heidenheim (D2 Allemagne), après un premier prêt



Omenuke Mfulu

à l'Eintracht Braunschweig. Il a disputé 24 matchs avec Munich 1860 pour 2 buts marqués. Et

le milieu défensif international congolais Wilson Kamavuaka (31 ans) intéresse Kaiserslautern (D3 Allemagne) après une saison convenable à Duisbourg (D3 Allemagne). Formé à Cologne, l'ancien joueur de Darmstadt a disputé 28 matchs pour 3 buts toutes compétitions confondues. Arrivé en fin de contrat le 30 juin, Firmin Mubele va quitter Toulouse FC où il n'a joué la moindre minute sous l'entraîneur Patrice Garande, depuis son retour de prêt en 2018 d'Astana FK au Kazakhstan. On apprend qu'il pourrait se diriger vers la Turquie où son agent aurait pignon sur rue.

.M.E.



Edo Kayembe

SÉNAT

Le procureur sollicite la levée des immunités de Thambwe Mwamba et Éric Rubuye

Ces deux anciens membres du bureau de la chambre basse du Parlement congolais sont cités dans une affaire de « détournement » des fonds de fonctionnement de cette institution.

Le procureur général près la Cour de cassation, Victor Mumba, vient de saisir par écrit le bureau du Sénat pour solliciter la levée des immunités des sénateurs Alexis Thambwe Mwamba et Éric Rubuye.

Selon le réquisitoire du procureur général lu à la plénière du 9 juin à l'hémicycle du Palais du peuple, par le rapporteur de la chambre haute du Parlement, Michel Kanyimbu, les anciens président et questeur du Sénat sont cités dans le détournement des fonds



Alexis Thambwe Mwamba

liés principalement au fonctionnement de cette chambre.

Cette action du procureur général près la Cour de cassation lui permet-

trait donc de poursuivre ces anciens membres du bureau du Sénat, qui sont

restés sénateurs alors qu'ils ont quitté le bureau de cette institution.

Il est rappelé que ces deux personnalités visées par le réquisitoire du procureur général avaient quitté le bureau de la chambre haute du Parlement congolais, en démissionnant de leurs fonctions de président et de questeur au mois de février dernier, avant le vote du nouveau bureau, à la suite de la motion introduite contre certains membres de ce bureau.

Lucien Dianzenza

RAPATRIEMENT DES RELIQUES DE LUMUMBA

Eve Bazaïba planche sur l'assainissement de Kinshasa et des autres grandes villes du pays

La vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable a initié une séance de travail avec son collègue chargé de l'Intérieur, Sécurité, décentralisation et Affaires coutumières, Danile Asele, pour les préparatifs de ce programme lié à cette double fête que le Congo prépare du 30 juin.

Dans le cadre de rapatriement des reliques du Premier premier, ministre congolais et héros national, Patrice Emery Lumumba, prévu pour le 30 juin, la question de l'assainissement de la ville de Kinshasa et de certaines autres villes du pays a conduit, le 9 juin, la vice-Première ministre, ministre chargée de l'Environnement et du Développement durable (VPM-MEDD), Eve Bazaïba Masudi, au cabinet de son collègue chargé de l'Intérieur, Décentralisation, Sécurité et Affaires coutumières, Daniel Asele. A en croire la VPM-MEDD, le programme de ce grand événement qui coïncide avec le soixante et unième anniversaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo (RDC), tout le territoire national doit être assaini afin de présenter une belle figure à ces jours de fête. Et de noter que pour y parvenir, le gouvernement de la République, à travers la vice-Primature de l'Environnement et Développement durable, compte lancer, dans les jours qui viennent, le volet assainissement qui s'imbrique dans le programme gouvernemental selon la vision du chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi, de planter un milliard d'arbres à l'horizon 2023.

De l'avis d'Eve Bazaïba, c'est ce programme d'assainissement qui va partir des villes de Kinshasa,



Eve Bazaïba, dans le bureau de Daniel Asele

Kisangani, Lubumbashi et Lumumbaville, avant son déploiement sur d'autres villes du pays, qui a été au centre des échanges avec son collègue avec son collègue en charge de l'Intérieur, sécurité, décentralisation et des affaires coutumières. « Quand il y a une manifestation; pour préparer une fête, une célébration, le premier instrument qu'on tient à la main, c'est le balai. C'est pour nettoyer, assainir et cela coïncide avec le lancement de la décennie de la restauration des écosystèmes », a-t-elle expliqué. Nous avons commenté, a poursuivi la VPM-MEDD, par le programme de reboisement, en suivant la vision du

chef de l'État, celle de planter un milliard d'arbres d'ici 2023. Nous en avons le programme jusqu'en 2030. Nous allons le faire sur toute l'étendue du territoire national.

Pour la VPM Eve Bazaïba, le volet assainissement de ce programme des festivités de soixante et un an de l'indépendance et du rapatriement des reliques de Patrice-Emery Lumumba va être lancé dans quelques jours, à partir de la capitale puis des grandes villes citées.

Un programme commun du gouvernement

Expliquant sa présence à la Vice-primature en charge de l'In-

ba sur la terre de ses ancêtres. « Puisque le Congo était en pleurs soixante ans durant, lorsque le corps de Lumumba symboliquement arrive ici, nous allons fêter...Et, on ne peut fêter dans la saleté », a-t-il souligné. « Nous allons, à partir d'aujourd'hui nous mettre dans la danse parce que l'arrivée des reliques de Lumumba au Congo doit se fêter. Nous savons que même dans nos familles, lorsqu'un parent meurt c'est une perte. Soixante ans durant, le Congo a pleuré Lumumba et lorsque ses reliques arrivent, c'est symboliquement une fête et, on ne peut fêter dans la saleté. C'est pourquoi la Vice-premier ministre à l'Environnement a pris l'initiative de venir vers nous pour que ne puissions déjà nous dire ce que nous allons faire. Ces reliques viendront avec le chef de l'état. C'est pourquoi, nous allons tout mettre en œuvre pour que cela réussisse », a-t-il conclu.

Entité hommage, Lumumba-ville, note-t-on, est née le 14 mai 2013 de la fusion de deux communes liées à l'histoire de Patrice-Emery Lumumba, Wembonyama, lieu de son éducation, et Ewango dont fait partie Onawa, dans son village natal de Kata-Kokombe, dans le Sankuru.

Lucien Dianzenza

Cette initiative de la VPM Eve Bazaïba a été saluée et soutenue par son collègue Daniel Asele, qui estime qu'ayant pleuré soixante ans durant, le peuple congolais mérite de fêter avec le retour des reliques de Lumum-

SANTÉ

Échange entre le ministre de tutelle et les diplomates

Le Ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbugani Mbanda, a reçu tour à tour, le 9 juin, en son cabinet de travail, le Dr Réginald Moreels, ancien ministre belge de la Coopération internationale, Mme Stéphanie Seydoux, ambassadrice pour la santé mondiale ainsi que de l'ambassadeur d'Égypte en à Kinshasa, Hamdy Shaabar

Avec ces trois diplomates, les échanges ont tourné autour des besoins sanitaires de la RDC, notamment la pandémie de covid-19, l'assistance humanitaire aux populations victimes de l'éruption volcanique à Goma, l'accès à la couverture santé universelle.

Le Dr Réginald Moreels, ancien ministre belge de la Coopération internationale, a été le premier hôte à être reçu par le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention.

Au cours de leur entretien, ils ont parlé de la situation de covid-19 et de la construction d'un centre d'excellence et de formation chirurgicale et obstétricale à Beni. Le Dr Réginald Moreels a fait savoir que ce projet est en cours d'exécution, et il y a la nécessité d'organiser une formation des personnels locaux, qui vont se spécialiser en chirurgie obstétricale et non obstétricale. «L'idée est aussi d'associer une petite unité commerciale dans le domaine médical. Peut-être une pharmacie commerciale ou une unité de production d'oxygène », a révélé l'ancien ministre belge de la Coopération internationale.

Juste après cette audience, le Dr. Mbugani a reçu Mme Stéphanie Seydoux, ambassadrice pour



Le ministre de la Santé publique avec ses hôtes

la santé mondiale, qui est venue exprimer la solidarité de la France au peuple congolais touché par les conséquences graves de l'éruption volcanique de Nyiragongo.

Elle a souligné que la France apporte un soutien humanitaire d'urgence aux sinistrés de la région de Goma et compatit avec les victimes de cette catastrophe naturelle. Par ailleurs, le diplomate français a également évoqué le bon climat de coopération qui

régne entre Paris et Kinshasa depuis de nombreuses années dans le secteur de la Santé. « Nous avons encore manifesté notre soutien pour renforcer la capacité de la RDC dans le cadre de la lutte contre l'épidémie d'Ebola. Nous avons évoqué ensemble des pistes à renforcer en matière des surveillances épidémiologiques, notamment avec Ebola, la covid-19... », a indiqué Stéphanie Seydoux.

Le ministre de la Santé et Mme Stéphanie Seydoux ont discuté sur la nécessité de relancer la campagne de vaccination qui est très importante à cette période où le pays traverse déjà la 3e vague de la pandémie. L'accès de la population de la RDC à la couverture santé universelle, c'est-à-dire aux soins primaires de qualité, a été aussi largement décortiqué lors de cet entretien.

Il faut noter qu'avec l'appui de

la feuille de route présidentielle pour la santé signée entre le chef de l'Etat congolais, Félix Antoine Tshisekedi et son homologue français Emmanuel Macron en novembre 2019, la France s'était engagée d'apporter soixante-quatorze millions d'Euros à la RDC.

Cette enveloppe est destinée au soutien aux projets de renforcement des laboratoires, de programme de santé maternelle et infantile ainsi que beaucoup d'autres assistances techniques pour accompagner le gouvernement congolais dans la restructuration de son système sanitaire. En dernier lieu, le ministre de la Santé publique a conféré avec l'ambassadeur égyptien, Hamdy Shaabar, venu lui présenter ses civilités. Au cours de leur entretien, Hamdy Shaabar a réaffirmé l'engagement du pays de Pharaon d'accompagner la RDC dans le domaine de la santé. «Je suis venu féliciter le nouveau ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention pour sa nomination et surtout voir de quelle manière nous allons ensemble intensifier nos relations bilatérales », a fait savoir le diplomate égyptien.

Blandine Lusimana

GRÈVE DANS LES HÔPITAUX PUBLICS

Le ministre de la Santé rassure les syndicalistes de son accompagnement

Dans l'objectif de trouver des solutions aux revendications des professionnels de santé actuellement en grève dans les hôpitaux publics, le Ministre de la Santé publique, hygiène et prévention, le Dr Jean-Jacques Mbugani, a présidé le 9 juin, une séance de travail avec la délégation du Syndicat national des professionnels de la santé (Synaps).

La séance de travail a permis au ministre de la Santé publique de s'enquérir des informations et comprendre les motivations réelles du mouvement de grève qui vient d'être déclenché dans les différents hôpitaux publics à Kinshasa.

Accordant une oreille attentive aux revendications de professionnels de la santé portées par la délégation du Synaps, le Dr Mbugani a rassuré les syndicalistes de son accompagnement en vue de trouver une solution durable à leur cahier des charges. « J'ai lu et j'ai entendu les différents rapports, concernant vos revendications. Nous allons ensemble dégager les pistes de solution. La recherche de toute solution commence par le dialogue. J'avais voulu vous écouter personnellement et partager avec vous ma vision afin de résoudre vos différentes revendications. Oui ! Vos revendications sont de haute facture et d'intérêt commun », s'est-il exprimé. Il a, par ailleurs, souligné que toutes les revendications des syndicalistes sont prises en compte et seront soumises au chef du gouvernement qui va convoquer incessamment une réunion avec les ministères chargés des Finances et du Budget. Et ce, en attendant, que cette question soit profondément débattue au prochain conseil des ministres.

Toutefois, le patron de la santé a fait savoir à ses hôtes que le moment est mal choisi pour déclencher ce mouvement de débrayage parce que le pays vit la troisième vague de covid-19. Il a appelé les professionnels de santé à faire preuve de sens de patriotisme élevé pour sauver des vies. « Avec la troisième vague de covid-19 qui secoue le pays et surtout la situation humanitaire à Goma, nous pensons que le moment n'est pas favorable pour abandonner seuls nos populations, nos frères et sœurs, nos enfants malades sur les lits des hôpitaux. Il est de notre devoir de répondre urgemment à vos droits », a-t-il insisté.

Les revendications de Synaps

Dans leur cahier des charges, les syndicalistes réclament, entre autres, l'alignement de non primés et la réduction d'écart par rapport à leur rémunération ainsi que les primes des professionnels de santé (médecins, infirmiers et personnels paramédicaux...). A l'issue de cette séance de travail avec le ministre de la Santé publique, le président national du Synaps, Jean-Fidèle Boyoo, s'est exprimé en ces termes : « Nous sommes contents du message du ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention. Concrètement, on a compris que la solution directe



Séance de travail entre le ministre de la Santé et les syndicalistes

à nos préoccupations implique et dépend surtout du ministère des Finances. Parce qu'il s'agit d'une question financière. Donc, c'est de la compétence des ministres des Finances et du Budget », Et d'ajouter : « Nous n'attendons que notre ministre de tutelle présente nos problèmes au gouvernement et, en même temps, nous l'accompagneront dans l'organisation d'un cadre de concertation. Mais nous n'allons pas encore demander à la base de désactiver la grève jusqu'à ce qu'on verra le bout du tunnel ». Pour le Synaps, l'effet de maintenir

la grève constitue aussi une manière d'accompagner le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention pour réussir sa mission. « Nous sommes d'accord avec l'excellence Dr Mbugani qui a été chargé de défendre notre cause devant le gouvernement de la République », a renchéri le président du Synaps. Il faut rappeler que cette problématique des listes de personnels de santé non alignés a été posée depuis l'année dernière, à l'époque du gouvernement Ilunkamba. Son exécution a connu un retard à la suite de la situation de covid-19, a expliqué

le Synaps, en confirmant que les listes sont déjà au niveau de la direction de la paie depuis 2020. « Nous croyons aux tractations pour que le problème soit vite résolu, cette fois-ci. Nous sommes très satisfaits par rapport à l'assurance du ministre de la Santé qui a décidé de nous accompagner jusqu'à ce que le gouvernement prenne une décision politique », a conclu Jean-Fidèle, chef de la délégation syndicale des professionnels de Santé.

B.L

COVID-19

Quatre nouveaux décès parmi les cas confirmés

Avec les quatre nouveaux décès enregistrés le 9 juin, la RDC en compte au total huit cent vingt-cinq. Ce qui représente un taux de létalité de 2,4%.

Dans les vingt-trois provinces affectées par la pandémie de covid-19, trois cent dix nouveaux cas de contamination ont été enregistrés répartis comme suit deux cent quatre-vingt et un à Kinshasa, seize au Nord-Kivu, cinq dans le Haut-Katanga, quatre au Lualaba, trois au Nord-Ubangi et un au Kongo central.

Depuis la déclaration le 20 mars 2020 de cette maladie, la RDC a notifié trente-quatre mille deux cent soixante-six cas positifs. Les tests ont été réalisés sur un total de mille cent trente-trois échantillons reçus pour l'analyse biologique à l'INRB.

Vingt-six patients supplémentaires sont sortis guéris des centres de traitement de covid-19 et à domicile, dans les zones de



santé, selon la mise à jour du 9 juin. Le cumul de personnes guéries en RDC est de vingt-sept mille huit cent vingt. Le taux de guérison est de 81,1 %.

En semaine 22 (du 31 mai au 6

juin), la détérioration des indicateurs épidémiologiques et l'augmentation exponentielle de la circulation du virus SARS-CoV-2 se poursuivent à Kinshasa, augurant la troisième vague annoncée

le vaccin, l'une des mesures de prévention de la covid-19

par les autorités sanitaires. Le taux de létalité reste maintenu à 2,5% dans l'ensemble du pays. Dans le contexte de la circulation à Kinshasa du préoccupant variant Delta (B.1.617.2) dont la

contagiosité reste très élevée, il est fortement recommandé que chacun maintienne un niveau élevé d'adhésion à la vaccination et aux mesures individuelles de prévention, de dépistage ainsi que de renforcement des traçage des contacts. Les données cumulées depuis le début de l'épidémie de covid-19 montrent que la capitale de la RDC reste la ville la plus touchée par la circulation du virus SARS-CoV-2 dans le pays, avec 71 % du total de cas, suivie du Nord-Kivu (9 %), du Haut-Katanga (6,5 %), du Kongo central (5,6 %), du Sud-Kivu (3 %) et du Lualaba (3 %). La covid-19 est très contagieuse et peut se transmettre de personne à personne.

Blandine Lusimana

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



AFRIQUE – EUROPE

Placer l'éducation au cœur du partenariat pour un avenir meilleur

La pandémie de Covid-19 a aggravé la crise dans le domaine de l'apprentissage en Afrique privant d'école, au début du mois d'avril, plus de 20 millions d'élèves de l'enseignement préscolaire, 160 millions d'élèves du primaire, 56 millions d'élèves du secondaire et 8 millions d'élèves de l'enseignement supérieur.

Au regard de la grande richesse que représentent les jeunes africains dont 450 millions tenteront de trouver un travail, ou chercheront à créer leur propre emploi, l'Union européenne (UE) et l'Union africaine (UA) appellent, dans un article co-signé les commissaires Jutta Urpilainen et Sarah Anyang Agbor, à investir dans l'avenir par la mobilisation des fonds suffisants en faveur de l'éducation, afin de permettre les réformes nécessaires.

« L'UE a l'intention de porter de 7 à 10 % les dépenses consacrées à l'éducation dans les pays partenaires relevant du portefeuille de partenariats internationaux », a indiqué Jutta Urpilainen, commissaire européenne chargée des partenariats internationaux. Pour sa part, l'Union africaine (UA) encourage ses États membres à augmenter leurs dotations budgétaires en faveur de l'éducation et à améliorer la mobilisation de l'ensemble des ressources nationales.

« Il est essentiel de mobiliser davantage de ressources et d'accroître les dépenses pour permettre la mise en place de

« systèmes éducatifs de qualité et améliorer la résilience face aux chocs futurs », plaide Sarah Anyang Agbor, commissaire de l'Union africaine chargée de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation.

Dans le cadre de la stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25), l'UE et l'UA entendent mettre à profit la capacité des Technologies de l'Information et de la Communication pour améliorer l'accès aux systèmes d'éducation et de formation en Afrique.

Pour ces deux organismes, outre les modèles d'apprentissage hybrides et l'application des technologies modernes à d'autres aspects de l'éducation, au-delà des résultats attendus, sont essentiels pour garantir la qualité de l'apprentissage tout en palliant les insuffisances en la matière.

Pour y parvenir, les partenariats constitueront un autre élément essentiel de la solution, notamment les partenariats avec la société civile, le secteur privé et les partenaires dans le domaine de l'éducation au niveau mondial.

En effet, la nouvelle stratégie



Sarah Anyang Agbor

Europe-Afrique, dans le volet relatif à un partenariat pour une croissance et des emplois durables, l'UE veut mettre un accent particulier sur l'éducation, les compétences, la recherche et l'innovation en Afrique. Il s'agira, selon la commissaire européenne, de trouver des partenariats en vue de développer des approches innovantes et d'obtenir de meilleurs résultats en matière d'apprentissage afin



Jutta Urpilainen

de répondre aux besoins futurs, y compris dans des domaines émergents tels que le secteur numérique ou les technologies vertes et respectueuses du climat.

« L'UE s'emploiera en priorité à veiller à la disponibilité et à la qualité des enseignants à tous les niveaux de l'enseignement. On estime qu'environ 17 millions d'enseignants seront nécessaires en Afrique

subsaharienne d'ici à 2030 pour parvenir à la mise en place d'un enseignement primaire et secondaire universel », précise Jutta Urpilainen, ajoutant que son organisation est déterminée à travailler avec ses États membres dans un esprit d'« équipe Europe » afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Pour l'UE, il est également prioritaire de promouvoir les innovations qui garantissent une prise en compte de la dimension de genre en matière d'éducation en faisant en sorte que les réfugiés, les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins spécifiques, de même que les personnes vivant dans des communautés mal desservies, aient aussi accès à l'éducation.

« La réunion sur l'éducation intitulée « Building Skills for the Future », organisée par l'UA, l'UE et l'Unicef en 2020 a constitué une étape importante dans le partenariat entre l'UE et l'UA, ainsi que dans nos travaux conjoints en matière d'éducation », a relevé Sarah Anyang Agbor.

Sarah Anyang Agbor & Jutta Urpilainen

Acquisition de matériels destinés aux clusters chargés de l'accompagnement et de la formation des entrepreneurs du secteur du maïs, de l'agroalimentaire, du bois et de sa transformation



INTPA/BZV/2021/EA-OP/0058

Le Gouvernement de la République du Congo représenté par l'Ordonnateur national du FED, Ministère de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, envisage d'attribuer un marché pour la fourniture et la mise en service de matériels à destination de clusters dans les secteurs du maïs, de l'aviculture, du miel, de la transformation des fruits et légumes, du bois et de sa transformation, dans différentes localités au Congo financé par le 11e FED.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu sur le lien suivant du site internet TED eTendering :

<https://etendering.ted.europa.eu/cft/cft-display.html?cftId=8653>

Il peut également être demandé à l'adresse email suivante : DELEGATION-CONGO-BRAZZAVILLE-TENDERS-DEVCO@eeas.europa.eu

La date limite de soumission des offres est fixée au plus tard le 10/08/2021 à 16H00 (heure de Brazzaville).

Les éventuelles informations complémentaires ou éclaircissements/questions seront publiés sur le site internet TED eTendering sur le lien ci-dessus.



COURS ET TRIBUNAUX

Les acteurs judiciaires exhortés à plus de travail

Au cours de son séjour de travail dans le département de la Bouenza, le ministre de la Justice et des Droits humains, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a délivré une communication à l'endroit des magistrats de la Cour d'appel de Dolisie et des autres juridictions, notamment les tribunaux de grande instance de Dolisie, de Madingou, de Mossendjo, de Sibiti et de Mouyondzi, ainsi que les tribunaux d'instance de cette circonscription judiciaire.



Le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga

Le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones a axé sa communication sur trois points, à savoir : la remise au travail ; le respect des procédures et la collaboration avec les autres acteurs judiciaires, principalement les officiers de police judiciaire.

Avant de développer ces aspects, Aimé Ange Wilfrid Bininga a rappelé à l'auditoire le sens du discours d'investiture du président de la République prononcé le 16 avril à Brazzaville par lequel il insistait sur la perte des valeurs dans les milieux professionnels congolais et appelait à la lutte contre les antivaleurs.

En effet, abordant le point sur la remise au travail, le ministre a rappelé aux magistrats que la justice est un service public et par conséquent, elle doit être rendue aux justiciables de façon permanente et non intermittente. Les magistrats, a-t-il poursuivi, ont l'obligation non seulement de résider dans le ressort du lieu de leur exercice mais ils doivent également être présents de façon continue à leurs postes.

En outre, il leur a rappelé également le sens des dispositions des articles 28 et 29 du statut de la magistrature relative à la désobéissance et aux sanctions disciplinaires. Le non-respect de ces dispositions expose le contrevenant à des sanctions disciplinaires, a-t-il noté.

En ce qui concerne le respect des procédures, le ministre a précisé qu'il n'est nullement question de porter atteinte à l'indépendance des magistrats en leur donnant des instructions, mais il s'agit plutôt de réaffirmer les principes de base du respect des procédures prescrites dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice et de la sauvegarde des droits des justiciables.

Ainsi, a-t-il insisté, un accent particulier est mis sur les points importants tels que la détention préventive ; la mise en liberté sous caution et la non-présentation des accusés à l'occasion des sessions criminelles. Par ailleurs, a précisé le ministre, les magistrats devraient rétablir la confiance entre les justiciables et l'institution justice, en mettant en avant l'exemplarité.

S'agissant du point sur la collaboration avec les autres acteurs judiciaires, Aimé Ange Wilfrid Bininga a relevé qu'elle sous-entend la parfaite relation que les magistrats doivent entretenir avec les autres auxiliaires de justice, à savoir les avocats, les huissiers de justice, les notaires, les mandataires judiciaires et les officiers de police judiciaire. C'est ainsi que le ministre a eu une séance de travail avec les officiers de police judiciaire en présence du préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala Tchoumou. Le ministre a pris acte des doléances formulées par cette catégorie d'acteurs judiciaires, notamment la vétusté de la maison d'arrêt de Madingou dont la visite a constitué le point de chute du séjour du ministre de la Justice dans la Bouenza.

Roger Ngombé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La deuxième vague des étudiants finalistes à Cuba bientôt de retour

Selon la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Edith Delphine Emmanuel, plus de quatre cents étudiants congolais en fin de formation à Cuba vont rentrer au pays entre la fin du mois de juillet et le début du mois d'août 2021.

« Il s'agit de passer à la phase d'exécution des initiatives permettant de mobiliser les moyens afin d'assurer le retour de la deuxième cohorte des étudiants qui viennent de finir leur formation à Cuba », a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique lors d'un échange, tenu le 9 juin à Brazzaville, avec les membres de la Commission en charge d'organisation du retour des finalistes.

Sous la houlette de la ministre Edith Delphine Emmanuel, d'autres réunions se tiendront dans les jours à venir, le temps pour les différentes sous-commissions de peaufiner les dossiers qui



La ministre de l'Enseignement supérieur annonçant la nouvelle du retour des étudiants finalistes

permettront au gouvernement d'apporter des réponses aux différents problèmes qui pourraient se poser.

En rappel, pour résoudre le problème du déficit du personnel de santé à travers le pays, l'Exécutif avait décidé d'envoyer plusieurs centaines d'étudiants congolais à Cuba dans différentes spécialités de la médecine. Les finalistes de la première vague, revenus au pays en juillet 2020, sont actuellement en stage d'imprégnation dans différentes structures hospitalières tant dans les grandes villes que dans l'arrière-pays.

La deuxième vague qui est attendue au plus tard en août viendra donc renforcer les effectifs pour répondre aux besoins sanitaires de la population.

Rominique Makaya

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Tout est prêt pour les examens d'Etat

À l'issue de la descente effectuée à la Direction des examens et concours (Dec), le 9 juin, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a rassuré que toutes les dispositions sont prises pour que les examens d'Etat se déroulent sans inquiétude dans les délais requis.

« Les équipes sont à pied d'œuvre. Tout le matériel est déjà apprêté pour être acheminé dans les différents centres d'examens à travers le pays », a-t-il indiqué en soulignant que la réussite des examens d'Etat est le premier des défis du quinquennat que le ministère doit relever. Autant dire que l'obligation



Le ministre Jean-Luc Mouthou vérifiant le matériel des examens à la Dec

de résultat ne concerne pas uniquement les candidats. En rappel, les épreuves écrites du baccalauréat auront lieu du 13 au 16 juillet. Le brevet d'études du premier cycle est prévu du 27 au

30 juillet tandis que le concours national d'entrée en classe de sixième aux lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo se fera le 20 août.

Rominique Makaya

PME

Bientôt un accord avec le Pnud en faveur du secteur informel

À l'issue de l'entrevue avec la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, le 9 juin à Brazzaville, le représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Maleye Diop, a indiqué que les deux parties vont signer sous peu un accord de financement afin de poursuivre les activités initiées dans le cadre de la riposte à la pandémie de Covid-19 ayant durement frappé le secteur informel.

L'appui au secteur informel fait, en effet, partie des volets contenus dans le plan de relance que le système des Nations unies avait proposé au gouvernement congolais pour servir d'orientation après avoir évalué les impacts sociaux économiques de la Covid-19, a rappelé le représentant du Pnud, Maleye



Échange entre la ministre en charge des PME et le représentant du Pnud

Diop. L'année passée, quand la pandémie était à son pic le plus élevé, un programme de soutien aux acteurs du secteur informel avait été initié. « Cette année un second programme va démarrer car nous allons signer un accord de financement pour continuer d'appuyer le secteur

informel », a déclaré le diplomate onusien. Selon Maleye Diop, le ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel a un rôle important à jouer dans la poursuite de la marche vers le développement.

Rominique Makaya

BDEAC

Plus de neuf milliards FCFA de bénéfice réalisé en 2020

Malgré le contexte sanitaire ayant fragilisé les économies au niveau mondial, la Banque de développement des états de l'Afrique centrale (BDEAC), a pu dégager durant 2020, un bénéfice net de neuf milliards sept cent quatre-vingt-dix-sept milliards FCFA, soit 152% des prévisions budgétaires.

Le président de cette institution financière sous-régionale, Fortunato-Ofa Mbo Nchama, l'a annoncé à l'issue de son conseil d'administration, tenue le 9 juin à Brazzaville, en présence du ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé.

Présentant le rapport de 2020 de la banque, jugé satisfaisant, le président de la BDEAC a indiqué que : « C'est notre ingénierie de management qui nous a permis de maîtriser les charges de fonctionnement, puis faire en sorte que les courbes ne montent pas davantage. Nous avons également mené une politique de gestion du portefeuille ayant permis d'éviter les impayés. »

Outre les bénéfices, le conseil d'administration a aussi relevé une forte augmentation des demandes de financements (63 en 2020 contre 18 en quatre ans). Dix-neuf projets ont été approuvés pour un montant global de 186 milliards FCFA. Cela a permis de créer 4600 emplois directs et indirects et impacté 24 millions de personnes via le financement de lutte contre la Covid-19.

Cent dix-huit milliards FCFA ont été également décaissés en faveur des opérateurs économiques, contre 49 milliards FCFA en 2019. Les administrateurs se sont également réjouis du volume de ressources mobilisées l'année dernière (249 milliards FCFA), ainsi que de la bonne qualité du portefeuille dont les créances performantes représentent 96,8%.

Pour évaluer les actions de la banque, dont le patrimoine a augmenté de plus de 120% entre 2016 et 2020, un cabinet a été recruté pour exécuter ce travail, a relevé Fortunato-Ofa Mbo Nchama.

Intervenant à son tour, le ministre délégué au Budget a relevé que : « nous avons passé une période extrêmement difficile sur le plan économique. Mais, la banque a pu maîtriser l'ensemble de risque en mobilisant de nouvelles ressources puis en développant son portefeuille de crédit pour financer nos projets ».

182 milliards FCFA pour financer le développement des pays

Le conseil d'administration a approuvé

dix propositions de financement pour un montant global de 182 milliards FCFA.

De nouveaux engagements pris notamment au profit du Congo; Gabon; du Cameroun et de la Guinée, tant au niveau du secteur public que privé, couvrant les domaines des transports; de l'énergie; de l'agro-industrie; l'industrie; la santé; l'éducation; les services et le tourisme urbains etc. Notons que ces projets sont en parfaite synergie avec les plans nationaux de développement.

« Notre pays qui a beaucoup de dettes extérieures a l'avantage de contracter auprès de notre propre banque un emprunt en FCFA. Cela nous évite de dégrader la position du pays à l'étranger », a fait savoir Ludovic Ngatsé.

Signalons que ces nouveaux financements portent à un montant sans précédent de 733 milliards FCFA, le total des engagements de la banque depuis la mise en œuvre du plan stratégique 2017-2022 dont l'objectif initial était de 500 milliards FCFA.

Lopelle Mboussa Gassia

MARCHÉ BOURSIER

La Bvmac se renforce

La Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac) vient de recevoir un million de dollars accordé par la Banque africaine de développement (BAD). L'assemblée générale des actionnaires de la Bvmac, prévue cette semaine, va plancher sur le coup de pouce de la BAD et le mandat du directeur général.

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et la BAD ont signé, le 28 mai dernier à Abidjan, un accord de financement du marché financier unifié. L'appui financier d'un million de dollars, soit plus de 538 millions FCFA, est destiné à dynamiser le marché des titres publics, à appuyer la bourse communautaire et la gestion des projets.

L'assemblée générale des actionnaires de la Bvmac va aussi statuer sur les décisions prises par le Conseil d'administration qui s'est réuni le 1er juin, à Douala (Cameroun). En effet dans un communiqué, son président Henri Claude Oyima a laissé entendre que les administrateurs ont décidé de proroger le mandat du directeur général jusqu'au 31 décembre 2021. « C'est dans la perspective de l'aboutissement du processus en cours de recrutement du nouveau directeur général », a ajouté Henri Claude Oyima.

Cela signifie que le directeur général sortant de la Bvmac, Jean-Claude Ngbwa, est conforté dans ses fonctions pour les six prochains mois. En attendant la désignation de son successeur, il devra continuer de travailler à la dynamisation de la Bvmac afin de permettre à l'institution boursière de contribuer au financement du développement de la sous-région.

Fiacre Kombo

UNIVERSITÉ DENIS SASSOU-N'GUESSO

Mâ Fulin parle aux jeunes congolais des succès de la Chine dirigée par le PCC

À l'invitation de l'Université Denis Sassou-N'Gouesso, l'ambassadeur de Chine Mâ Fulin s'est rendu en fin de semaine dernière à cet établissement pour donner à ses étudiants et enseignants une conférence leur permettant de mieux comprendre la Chine. Celle-ci a été accompagnée d'un quiz avec des cadeaux à gagner et d'un échange amical dans lequel le conférencier diplomate a répondu aux questions posées par l'assistance.

Selon Mâ Fulin, c'est grâce à la direction du Parti communiste chinois (PCC) que la Chine a pu réaliser un rapide développement et de nombreux exploits. La clé pour comprendre le succès de la Chine repose sur celui du PCC, d'où le titre de la conférence, à savoir « Le Parti communiste chinois et le socialisme à la chinoise ». Thème pertinent vu que l'année 2021 marque le centième anniversaire de la fondation du PCC. Mâ Fulin a dit que la direction du PCC est « le choix de l'histoire et du peuple ». À travers un aperçu de l'histoire moderne de la Chine, Mâ Fulin a souligné que c'est le PCC qui a sorti le peuple chinois des graves souffrances infligées par l'impérialisme, le féodalisme et le capitalisme bureaucratique en dirigeant une révolution



L'ambassadeur en face des étudiants de l'université Denis Sassou N'Gouesso (crédit photo/Adiac)

héroïque dont la victoire a été marquée par la fondation de la République populaire de Chine en 1949. L'histoire a prouvé que la voie socialiste tracée par le PCC était la seule qui puisse sauver la Chine, tandis que les autres pistes de solution précédentes, épuisées, s'étaient avérées un échec.

Mâ Fulin a indiqué que depuis sa fondation, le PCC reste toujours fidèle à son engagement initial, qui consiste à réaliser le

bonheur du peuple et le renouveau de la nation chinoise. Le PCC fait primer les intérêts du peuple dans tous les aspects de son travail, qui est jugé par le seul critère de la satisfaction du peuple. C'est dans cette logique que la Chine sous sa direction a réussi à juguler la pandémie de Covid-19 et remporter une victoire complète dans la lutte contre la pauvreté. En ce qui concerne l'apport de la Chine dirigée par le PCC

au progrès de l'humanité, le diplomate chinois a cité par exemple l'initiative « la ceinture et la route » (projet de coopération internationale en matière d'infrastructure), tout en parlant des efforts déployés par la Chine dans la coopération mondiale en matière de la lutte contre la Covid-19. Il a fait entendre que comme le Socialisme à la chinoise est entré dans une nouvelle ère, la Chine ouvrira de nouvelles perspec-

tives pour le développement du monde, y compris le Congo, en continuant ses efforts pour développer les relations internationales du nouveau type marquées par la coopération gagnant-gagnant et construire la communauté de destin pour l'humanité.

Mâ Fulin a fait un don composé de livres et de matériels informatiques de bureau, tels que des ordinateurs, au bénéfice de l'Université Denis Sassou-N'Gouesso. En recevant le don, le président de l'université, Ange Antoine Abena, a exprimé ses remerciements, en faisant remarquer que cet esprit du PCC est une qualité indispensable pour le développement d'une jeune université comme celle qu'il dirige.

Bruno Okokana

ETUDIER GRATUITEMENT AU BRÉSIL

L'Ambassade du Brésil à Brazzaville informe au public que les inscriptions pour le programme d'études du premier cycle : PEC-G 2022 sont ouvertes.

Date limite des dépôts des dossiers : 15 juillet 2021 à 12h00.

Niveau BAC général, technique ou équivalent. Toutes les séries (291 options sont disponibles). Même ceux qui font le BAC 2021 sont acceptés.

Pour la constitution du dossier et les informations supplémentaires, se rapprocher de l'Ambassade du Brésil à Brazzaville.

Contacts : 06 896-9550 ; 06-510-8100 -

E-mail : brasemb.brazzaville@itamaraty.gov.br

SOMMET G7

Climat : assurer une relance verte nécessite 1000 milliards de dollars par an

Assurer une relance verte nécessite pour les pays du G7 de consacrer 1 000 milliards de dollars par an, selon un rapport commandé par le gouvernement britannique avant le sommet du G7 (11-13 juin 2021).

Les membres du G7 devraient investir 1 000 milliards de dollars par an pour favoriser une reprise respectueuse du climat. C'est ce que préconise l'économiste Nicholas Stern avant le G7 qui sera présidé par le Royaume-Uni du 11 au 13 juin. Commandé par Boris Johnson, le rapport recommande aux États de s'engager à fixer un « prix élevé » pour le carbone et à éliminer les subventions aux énergies fossiles au plus tard en 2025, d'abandonner l'électricité produite à partir de charbon d'ici à 2030 et de doubler leurs financements climat en vue de dépasser l'objectif de 100 milliards de dollars destinés aux pays en développement. Les pays du G7 (Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Royaume-Uni et États-Unis) devraient investir collectivement environ 1 000 milliards de dollars par an au cours de la prochaine décennie pour s'assurer que leurs économies se remettent complètement de la pandémie de Covid-19 et pour effectuer la transition vers une croissance durable, inclusive et résiliente. C'est la principale conclusion

d'un rapport commandé par le Premier ministre britannique Boris Johnson. Intitulé « G7 leadership for sustainable, resilient and inclusive economic recovery and growth », le rapport de l'économiste Nicholas Stern, appelle les pays du G7 à « prendre la tête d'une reprise coordonnée à l'échelle mondiale à un moment « spécial » et inédit dans l'histoire », tandis que la pandémie de Covid-19 a « exacerbé les risques et les vulnérabilités qui s'étaient accumulés dans l'économie mondiale ». À la veille du prochain G7, qui se tiendra du 11 au 13 juin à Cornouailles au Royaume-Uni, le monde est confronté à un ensemble de « défis étroitement liés » : coûts sanitaires et sociaux « dévastateurs » de la pandémie ; perspectives réduites de croissance économique et d'emploi dans un contexte de dette publique croissante ; menaces croissantes du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et de la perte de biodiversité ; inégalités croissantes exacerbées par la pandémie, etc. Or, poursuit l'écono-

miste, « l'absence d'action sur l'une de ces dimensions affaiblira les progrès réalisés sur les autres ».

Les priorités d'action

Le rapport identifie des priorités d'action, parmi lesquelles l'adoption d'un objectif collectif consistant à augmenter l'investissement annuel d'environ 2 % du PIB par rapport aux niveaux prépandémiques d'ici à 2030 et au-delà. Ce qui représenterait pour les sept pays un investissement supplémentaire d'environ 1 000 milliards de dollars par an dans les prochaines années. Un investissement, qui, « s'il est bien réalisé, aura un rendement élevé en termes de productivité, de nouvelles opportunités et d'environnement ». Le rapport recommande aussi de prendre « de nouvelles mesures fortes » en réponse à la pandémie de coronavirus en assurant « un déploiement rapide, efficace et mondial des vaccins et des traitements ». Une « priorité immédiate » sera de combler le déficit de financement de 20 milliards de dollars du programme

Covax de l'OMS et de fournir un « soutien adéquat » aux pays en développement afin que des vaccins et des traitements efficaces soient « disponibles partout au plus tard à la fin de 2022 ». L'autre priorité est de trouver des « solutions crédibles » pour respecter les engagements renforcés pris lors du sommet des leaders du climat (22 et 23 avril). Ce qui devra notamment inclure la présentation en amont de la COP 26 de contributions nationales (NDC) renouvelées. Aussi, à la veille de la COP 15 sur la biodiversité, le rapport recommande de soutenir l'objectif de protéger 30 % des zones terrestres et océaniques d'ici à 2030, objectif décliné par des « objectifs nationaux appropriés ».

Doubler les financements

Pour financer ces mesures, le rapport identifie six préconisations dont celle de renforcer la coopération fiscale internationale pour contribuer à soutenir les finances publiques ; agir fermement pour alléger les contraintes liées à la dette des pays à faibles revenus et des pays

vulnérables ; et à prendre l'engagement collectif de doubler les finances climat, d'en améliorer la qualité et d'augmenter la proportion de dons. L'objectif étant « d'atteindre et de dépasser l'objectif de 100 milliards de dollars par an », objectif dont l'atteinte sera « essentielle » au succès de la COP 26. « Le G7 a maintenant l'occasion de tracer une ligne de conduite claire pour les trois prochaines années », estime Nicholas Stern, notamment « en travaillant en étroite collaboration avec la présidence italienne du G20 et en s'adressant aux présidences du G7 et du G20 qui suivront en 2022 et 2023 ». Après la pandémie de Covid-19 ayant marqué 2020, « 2021 peut être un tournant vers un avenir plus prospère et plus durable », veut-il croire. Mais cette vision partagée ne pourra prendre place sans des politiques efficaces, relève le document. Parmi elles : s'engager à fixer un « prix élevé » pour le carbone et à éliminer les subventions aux énergies fossiles d'ici à 2025 « au plus tard ».

Noël Ndong

NIGÉRIA/TERRORISME

Suicide du chef de Boko Haram Abubakar Shekau

L'information a été donnée par un groupe djihadiste rival. Abubakar Shekau se serait suicidé lors d'un combat contre un groupe rival.

A en croire un enregistrement audio, Abubakar Shekau Shekau a préféré l'humiliation dans l'au-delà à l'humiliation sur terre. Il s'est donné la mort en déclenchant un explosif, déclare en langue kanuri le chef de l'Is wap, Abu Musab Al-Barnawi, dans cet enregistrement remis. Boko Haram n'a ni confirmé, ni infirmé la mort de son chef. L'armée nigérienne mène une enquête. Dans l'enregistrement, Iswap décrit comment ses troupes, envoyées dans la forêt de Sambisa, dans l'enclave de Boko Haram, ont trouvé Abubakar Shekau et ont engagé le combat.

Abubakar Shekau se serait échappé, et aurait erré à travers la brousse pendant cinq jours. « Néanmoins, les combattants (de l'Is wap) ont continué à le chercher et à le traquer jusqu'à ce qu'ils soient capables de le localiser. Après l'avoir débusqué dans la brousse, ils l'ont sommé, lui et ses partisans, de se repentir, mais Shekau a refusé et s'est donné la mort », raconte la voix. « Nous sommes tellement heureux. Abubakar Shekau s'est rendu coupable d'un terrorisme et d'atrocités inimaginables », poursuit la voix.

Reconnu par l'État islamique, l'Is wap est né en 2016 d'une scission avec Boko Haram. Il reprocherait notamment des meurtres de civils musulmans. Il est devenu le groupe djihadiste dominant dans le nord-est du Nigeria, multipliant les attaques contre l'armée nigérienne. La montée en puissance de l'Is wap est sur le point d'absorber Boko Haram et de prendre possession de ses anciens territoires, s'inquiètent les analystes. Car « si l'Is wap convainc les forces de Shekau de le rejoindre, il contrôlera la majorité des forces ennemies et sera en outre présent dans l'essentiel des zones échappant au contrôle gouvernemental dans le Nord-Est », note Peccavi Consulting, une société d'évaluation du risque spécialiste de l'Afrique. Même si ce groupe devrait convaincre ou combattre d'autres factions de Boko Haram loyales à Abubakar Shekau. Cette hostilité entre les deux groupes pourraient profiter à l'armée nigérienne.

Depuis 2019, l'armée nigérienne s'est retirée des villages et bases de petite importance, pour se retrancher dans des « supercamps », une stratégie critiquée. Elle permet aux djihadistes de se déplacer sans entraves dans les zones rurales. Après sa prise de contrôle de la forêt de Sambisa, fief d'Abubakar Shekau, l'Is wap a envoyé des messages de bienvenue dans son « califat » aux habitants de la région du lac Tchad, aux confins du Nigeria, du Niger, du Cameroun et du Tchad.

Noël Ndong

COVID-19

L'Afrique enregistre une augmentation de nouvelles infections

L'Organisation mondiale de la Santé a annoncé, le 8 juin, que le nombre de nouveaux cas au coronavirus a continué de diminuer dans le monde au cours de la semaine passée, à l'exception du continent africain.

« L'incidence mondiale des cas et des décès a continué de diminuer avec 3.718.944 de nouveaux cas hebdomadaires et de 73.807 nouveaux décès, soit une baisse de 15% et de 8% respectivement, par rapport à la semaine précédente », a indiqué l'OMS dans son dernier bulletin épidémiologique hebdomadaire publié mercredi.

Selon l'agence sanitaire mondiale de l'ONU, l'Afrique dépasse pour la deuxième semaine consécutive la barre des 20% de nouveaux cas. Si l'incidence des cas de Covid-19 a baissé dans cinq des six régions sanitaires de l'OMS, l'Afrique a signalé, de son côté, une augmentation des nouveaux cas.

Il y a eu exactement 65.943 nouvelles contaminations dans la région africaine de l'OMS la semaine dernière, portant le total à 3.563.825 cas. Il s'agit d'une augmentation de 25% par rapport à la semaine précédente. La région a ainsi signalé une hausse de l'incidence hebdomadaire des cas de plus de 20% pour une deuxième semaine consécutive.

Dans le même temps, l'incidence des décès a augmenté pour une troisième semaine consécutive,

bien qu'à un taux inférieur. Plus de 1.167 nouveaux décès ont été ainsi recensés sur le continent africain. Il s'agit d'un nombre similaire à celui de la semaine précédente, soit une augmentation de 2% (par rapport à une baisse mondiale de 8%).

Plus généralement, l'incidence des cas a diminué dans cinq des six régions de l'OMS. L'Asie du Sud-Est (-31%) et l'Europe (-17%) ont signalé les baisses les plus remarquées du nombre de nouveaux cas au cours de la semaine passée. La Région des Amériques ainsi que celles de la Méditerranée orientale et du Pacifique occidental ont recensé des chiffres similaires à ceux de la semaine précédente.

S'agissant de la mortalité, elle a augmenté dans la région du Pacifique occidental (+19 %), en Amérique du Nord et du Sud (+4%) et en Afrique (+2%), mais a diminué en Europe (-21%), en Asie du Sud-Est (-21%) et en Méditerranée orientale (-1%). Selon l'OMS, l'incidence des décès est restée stable dans les régions des Amériques, de la Méditerranée orientale et de l'Afrique.

« Malgré la tendance à la baisse de l'incidence mondiale

des cas et des décès pour une sixième et cinquième semaine consécutive respectivement, de nombreux pays dans les six régions ont signalé une augmentation du nombre de cas et de décès », souligne toutefois l'agence onusienne.

Une analyse détaillée du bulletin hebdomadaire montre que l'Inde représente la majorité des cas enregistrés au cours de la semaine écoulée. Même si New Delhi a recensé 914.000 nouvelles infections, il s'agit toutefois d'une baisse de 33% par rapport à la semaine dernière.

Au rang des pays ayant signalé le nombre le plus élevé de nouveaux cas figurent le Brésil (449.478 nouveaux cas ; augmentation de 7%), l'Argentine (212.975 nouveaux cas ; diminution de 3%), la Colombie (175.479 nouveaux cas ; hausse de 17%) et les États-Unis (99.103 nouveaux cas ; baisse de 35%).

Au total, 173.331.478 cas confirmés de Covid-19, dont 3.735.571 décès, sont dénombrés dans le monde. Et à la date du 8 juin 2021, un total de 2.092.863.229 doses de vaccin ont été administrées à travers le monde.

Yvette Reine Nzaba

DÉVELOPPEMENT LOCAL

La commune d'Owando opte pour une économie circulaire

À côté de sa principale activité de production du bois énergie ou du charbon, la capitale de la Cuvette se lance dans le recyclage, avec une chaîne de services de traitement et valorisation des déchets solides collectés. L'initiative permettra à terme d'augmenter les recettes municipales et les offres d'emploi.

Le projet de la commune d'Owando est entièrement financé par l'Union européenne (UE), à travers le programme "villes résilientes" dont le coup d'envoi de la première phase a été donné le 7 juin. Cette phase consacrée à l'assainissement (la gestion des eaux usées et des déchets solides, la formation des acteurs de la société civile), à en croire le maire de la ville Michel Elenga, va poser les bases du modèle de l'économie circulaire à Owando.

La filière de recyclage des déchets va devenir une véritable pourvoyeuse d'emploi et d'attractivité de la commune. Elle consiste à l'allongement de la durée d'usage par le recours au réemploi, à la réparation et à la réutilisation des déchets ; la consommation raisonnée et orientée des choix de produits en fonction de critères

écologiques ; la recherche de synergies éco-industrielles à l'échelle d'une zone d'activités, les déchets d'une entreprise pouvant devenir les ressources d'une autre.

En charge du volet de l'assainissement de la ville et de la formation de ses organisations de la société civile locale, l'ONG internationale Gret aidera la mairie à mettre en place un service de gestion des déchets avec une forte composante réduction et valorisation des déchets. Le chef de projet Gret, Stève Moukendi, affirme que son ONG va également accompagner les entrepreneurs, les ménages, y compris les écoles dans l'installation des unités de gestion des eaux usées, des latrines modernes, des blocs sanitaires...

L'idée est de faire en sorte qu'au moins 50% des personnes ciblées

soient des femmes ; que plus de la moitié de la population arrive à améliorer leurs habitudes en matière d'assainissement et gestion des déchets ; que 100% des dépotoirs sauvages soient éradiqués ; que 79% des installations sanitaires d'eaux usées respectent les normes d'hygiène ; que plus de 50% des habitants bénéficient d'un accès à un service de pré-collecte des déchets ; que 60% des usagers paient régulièrement la taxe ou redevance liée à la gestion des ordures ménagères.

Il s'agira, enfin, de permettre à la moitié de la population de réduire, trier ou valoriser ses déchets à la source, à la municipalité d'être en mesure d'évacuer 90 tonnes d'ordures et d'en valoriser 10 tonnes par mois. « Nous allons mobiliser la société civile autour des questions de gouvernance lo-

cale et de l'assainissement pour le bien-être de la population. Grâce à l'approche dite orientée changement, nous pouvons contribuer à l'évolution des pratiques des populations d'Owando en hygiène et assainissement à travers des campagnes de sensibilisation », a précisé Stève Moukendi.

Il faut noter que le programme "villes résilientes" cible Owando (Cuvette) et Nkayi qui se trouve dans le département de la Bouenza. Au total 110000 habitants, les mariés des deux villes secondaires, 3000 ménages et 20 écoles vont bénéficier du programme financé à hauteur de 32 millions d'euros par l'UE, pour une durée de quatre ans. D'autres partenaires accompagnent le projet : l'Agence française de développement pour le suivi de la construc-

tion des ouvrages, l'ONG française Initiative développement intervient sur la gouvernance locale et la participation des communautés.

Lors de la cérémonie du lancement officiel du programme "villes résilientes", l'ambassadeur de l'UE en République du Congo, Raul Mateus Paula, a renouvelé l'engagement de l'institution européenne à soutenir l'approche participative du développement local. L'UE va aider les villes secondaires non seulement à renforcer leur cadre opérationnel impliquant les acteurs de la société civile en vue d'une gouvernance participative, mais aussi à mettre sur pied un système de gestion des déchets susceptible d'améliorer les conditions d'hygiène des ménages.

Fiacre Kombo

ECHANGES

Brazzaville et Kinshasa vont relancer leur coopération

Le gouverneur de la ville de Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC), Gentiny Ngobila Mbaka, a annoncé le 9 juin à Brazzaville la relance de la coopération entre les deux capitales les plus rapprochées au monde.

S'exprimant à l'issue d'un entretien avec le président Denis Sassou N'Guesso, il a expliqué que les relations entre les deux villes ont connu une période d'hibernation consécutive à la pandémie du coronavirus.

Gentiny Ngobila Mbaka a pris part à la 22e session ordinaire de l'assemblée générale de la Commission spéciale de coopération entre Kinshasa et Brazzaville (Cospeco) dont il assure la présidence en exercice.

« Nous avons fait au président de la République le rapport de nos activités. La Cospeco est restée en hibernation depuis deux ans à cause de la Covid-19. Il y a deux mois, nous avons repris des échanges avec mon collègue et frère le maire de Brazzaville Dieudonné Bantsimba. Nous avons décidé de relancer les activités de la Cospeco », a déclaré le gouverneur de Kinshasa.

Les travaux de la 22e session ordinaire de la Cospeco ont porté sur les questions liées à la santé, à la culture et à la sécurité transfrontalière entre les deux capitales.

En ce qui concerne le volet sanitaire, Gentiny Ngobila Mbaka a signifié que « nous savons ce que nous devons faire en rentrant à Kinshasa. Nous allons mettre les bouchées doubles, sensibiliser davantage nos concitoyens à faire attention à cette pandémie qui ne cesse de décimer des populations de nos deux pays ».

Dans le domaine culturel, il a rappelé que les présidents Denis Sassou N'Guesso et Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo œuvrent pour l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste du patrimoine immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Les deux villes projettent de renforcer leur coopération dans la lutte contre le banditisme et l'insécurité transfrontalière. Elles entendent également revoir les conditions de la relance du trafic fluvial commercial, interrompu entre les deux capitales depuis quelques années.

Selon le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, il sera question de mieux organiser les conditions d'exploitation du Pool Malebo, d'améliorer les modalités d'embarquement et de débarquement afin de fluidifier et de vivifier les échanges commerciaux entre les deux villes.

Christian Brice Elion

ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE

Le site industriel de Maloukou bientôt électrifié

La Zone économique spéciale (ZES) de Maloukou, située à 70km de Brazzaville, sera connectée, sous peu, au réseau électrique d'Imboulou, a affirmé, le 8 juin, la société chinoise en charge des travaux lors d'une descente du ministre de tutelle, Emile Ouosso.

« D'ici un semestre au maximum, les travaux arriveront à terme et la zone industrielle de Maloukou pourra être alimentée en courant électrique de bonne qualité venant du barrage hydroélectrique d'Imboulou. Aujourd'hui les lignes sont à moins de 10km de notre site », a assuré un responsable de la société en charge des travaux.

Lancés le 17 mai dernier, les travaux prendront, selon l'entreprise, une vitesse de croisière pendant la saison sèche pour terminer le génie civil, dans un bref délai.

S'agissant de l'équipement, le matériel a été commandé. Il ne reste plus qu'à être livré, confie un responsable du chantier. « Pendant cette saison sèche, nous allons entamer les travaux de la ligne électrique jusqu'à Djiri », a-t-il expliqué, avant d'aborder la situation d'expropriation des terrains situés sur le tracé de cette ligne. « S'il n'y a pas de problème de financement pour les expropriations, on pourra finir la fondation et le montage des pylônes avant la fin de la saison sèche. Nous allons achever les travaux en août », a-t-il insisté.

Les travaux de construction de la Zone industrielle et commerciale de Maloukou ont été lancés en 2011 sur une superficie de 557.000m². Sur ce site, 15 usines de fabrication de matériaux de construction, 4 entrepôts de stockage et une chambre froide ont été érigés par la société Asperbras pour le compte de l'Etat congolais.

« A ce jour, ces installations bien que détériorées sont fonctionnelles. Des machines qui sont installées dans des usines ont notamment servi à produire des matériaux de construction utilisés dans les chantiers du projet « Eau pour tous » et hôpitaux généraux réalisés par Asperbras. Cependant, la totalité des aménagements prévus pour l'opérationnalisation de la zone n'a pas été réalisée. A ce jour, les voiries à l'intérieur de la zone ne sont pas achevées. L'adduction en eau potable n'est pas effectuée et les travaux d'électrification sont en cours de réalisation », a indiqué la directrice générale du Portefeuille public, Lydie Oboa.

A l'origine du projet, ces unités devaient être exploitées par des sociétés à capitaux mixtes Etat-Asperbras. En raison des difficultés financières d'Asperbras, il a été engagé de créer des sociétés entièrement publiques

pour exploiter les usines avec l'assistance technique de cette société. « Avec l'assèchement des ressources de notre pays, il n'a pas été possible de créer ces sociétés, ni de constituer le fonds de roulement nécessaire pour la mise en exploitation des usines. Par ailleurs, la nécessité pour l'Etat de se désengager de la gestion des entreprises publiquement stratégique pour en améliorer les performances, est à réduire la pression sur son budget, a conduit le gouvernement à repenser sa stratégie de valorisation de la zone », a relevé Lydie Oboa.

Dès lors, de nouvelles approches de valorisation des usines et des entrepôts ont été envisagées. Dans l'attente de l'achèvement des travaux résiduels sur la zone, il a été envisagé de confier provisoirement le gardiennage, la maintenance des machines, la gestion des parties communes, le suivi des locations et la promotion de cette zone à Asperbras. Le contrat y afférent d'une durée d'un an devait être prolongé. Ce contrat a été signé, mais n'a pas été exécuté faute de règlement. Ce qui justifie, souligne-t-elle, l'état de dégradation de la zone, par ailleurs fortement exposée au vol et aux actes de vandalisme de toute nature.

La zone industrielle de Maloukou comprend des usines de fabrication des tôles galvanisées, des emballages plastiques, de rotomoulage- grandes cuves en plastique ayant servi au projet Eau pour tous, de peinture et vernis, de métal mécanique pouvant servir à la fabrication des transformateurs pour la société d'électricité, l'usine de fabrication des dalles en béton, de mortier, des briques en céramique, des carreaux, des tuiles en céramique, des articles sanitaires, des câbles électriques, des pivots d'irrigation pour l'agriculture. S'agissant de l'approvisionnement de ces usines en matière première, il a été jugé nécessaire de faire le point sur les sources des gisements potentiels pour des intrants en plastique PVC, métal et argile.

4 usines sur 15 sont opérationnelles

Pour valoriser ces usines, l'Etat entend procéder à la location des entrepôts et l'affermage de celles-ci ; constituer des sociétés à capitaux mixtes entre l'Etat et un partenaire privé. A ce jour, un contrat de location de deux entrepôts en vue de l'implantation d'une ligne d'assemblage de tracteurs a été

signé avec la société Eco-Camaco.

Pour la création d'une société à capitaux mixtes, un contrat a été signé avec la société Hippo-Plastique pour l'exploitation de l'usine de fabrication des cuves en PVC dites rotomoulage, et un contrat a également été signé avec la société Getron en vue de la cession des usines de fabrication des tôles galvanisées, des tuyaux en PVC et des câbles électriques.

« Nous sommes spécialisés dans la production des tubes PVC. Toutes les machines sont opérationnelles. La production est de 37 tonnes par jour. Nous sommes prêts à employer 165 salariés sur place, parce que c'est une usine qui tourne 24h/24. Vu la production, on ne peut pas démarrer puis stopper un jour. Actuellement, notre production peut couvrir le marché local et même l'extérieur. Le matériel produit peut servir en quincaillerie comme en industrie », a indiqué Talab Yagues, directeur de la société de tuyauterie et accessoires.

« Nous produisons tous types de câbles dans cette usine. On fait les câbles pour l'utilisation domestique, industrielle et ceux servant d'éclairage public. Nous n'avons plus besoin d'importer des câbles. Ils seront produits et vendus au Congo et aussi à l'étranger. Nous avons une capacité de production de 450 tonnes par mois de câbles. Nous sommes opérationnels et étions d'abord en phase test. Nous avons constaté un peu de dégâts. Il fallait donc reprendre les installations électriques. A présent, nous attendons de la matière première pour ensuite embaucher la main-d'œuvre locale. Malheureusement, la matière première n'est pas sur place. Nous avons besoin d'importer du cuivre de la Chine ou de l'Europe. L'idéal serait de songer à la transformation du cuivre au Congo », a souligné le directeur général de la société « Les câbles du Congo », Ibrahim Dème, avant de demander main forte à l'Etat pour l'approvisionnement en carburant qui revient à environ 4 millions Fcfa, soit 10.000 litres.

Il convient de souligner que cette entreprise est en phase test depuis six mois. Pour faire fonctionner les machines, cette société utilise un groupe électrogène tout comme d'autres sociétés qui attendent impatiemment le courant électrique d'Imboulou.

Josiane Mambou Loukoula

SÉNAT

Le procureur sollicite la levée des immunités de Thambwe Mwamba et Éric Rubuye

Ces deux anciens membres du bureau de la chambre basse du Parlement congolais sont cités dans une affaire de « détournement » des fonds de fonctionnement de cette institution.

Le procureur général près la Cour de cassation, Victor Mumba, vient de saisir par écrit le bureau du Sénat pour solliciter la levée des immunités des sénateurs Alexis Thambwe Mwamba et Éric Rubuye.

Selon le réquisitoire du procureur général lu à la plénière du 9 juin à l'hémicycle du Palais du peuple, par le rapporteur de la chambre haute du Parlement, Michel Kanyimbu, les anciens président et questeur du Sénat sont cités dans le détournement des fonds liés principalement au fonctionnement de cette chambre.

Cette action du procureur général près la Cour de cassation lui permettrait donc de poursuivre ces anciens membres du bureau du Sénat, qui sont restés sénateurs alors qu'ils ont quitté le bureau de cette institution.

Il est rappelé que ces deux personnalités visées par le réquisitoire du procureur général avaient quitté le bureau de la chambre haute du Parlement congolais, en démissionnant de leurs fonctions de président et de questeur au mois de février dernier, avant le vote du nouveau bureau, à la suite de la motion introduite contre certains membres de ce bureau.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Tenue de la revue «Après action» des épidémies à virus Ebola

Ouverte depuis le 7 juin à Kinshasa par la vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Véronique Kilumba, la conférence évaluative sur les différents épisodes d'Ebola qu'a connus le pays, à savoir la 9e, 10e, 11e, et 12e a pour but de renforcer les capacités du pays en matière de préparation, de détection et de réponse aux futures épidémies de la MVE.

La vice-ministre de la Santé publique, Véronique Kilumba a reconnu dans son speech que la RDC est confrontée à de multiples situations d'urgences de santé publique, entre autres les épidémies des maladies infectieuses, notamment la maladie à virus Ebola (MVE) à laquelle le pays est au 12e épisode.

De l'avis de Véronique Kilumba, ces flambées épidémiques, qui constituent une menace pour la sécurité sanitaire nationale et internationale, sont à l'interface entre santé humaine, animale et environnementale. Après la déclaration de la fin de la 11e épidémie de la MVE, le 17 novembre 2020, a-t-elle indiqué, un plan stratégique post-épidémique de 90 jours pour consolider les acquis de la réponse et mieux se préparer à la survenue des éventuelles autres épidémies a été élaboré.

Alors que se préparait la mise en œuvre de ce plan de 90 jours ainsi que la revue «Après action» (RAA), une 12e épidémie de la MVE a été déclarée le 7 février 2021. Conséquence : cette situation a provoqué une suspension des activités préparatoires de la RAA qui étaient déjà en cours.

La RDC étant engagée dans la mise en œuvre de la feuille de route de la sécurité sanitaire mondiale, il était donc une nécessité pour le pays de faire cette RAA, a déclaré Mme Véronique Kilumba. Auparavant, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en RDC a salué cette évaluation qui requiert non seulement la RAA, mais aussi l'évaluation annuelle par le pays, l'évaluation externe et les exercices de simulations. « En RDC, les épidémies d'Ebola se sont succédées ces dernières années et n'ont pas laissé le temps

aux acteurs d'organiser des revues. C'est ainsi que, malgré la pandémie de covid-19, nous nous sommes donné les moyens d'organiser cette RAA. Le moment idéal pour effectuer une RAA est le plus tôt possible ou de préférence dans les trois mois suivant la déclaration officielle de fin de l'épidémie par le ministère de la Santé, en collaboration avec l'OMS, lorsque les intervenants ou acteurs de la réponse ont encore un souvenir frais et précis de ce qui s'est passé », a expliqué Dr Amédée Prospère Djinguemde.

Notons que cet atelier qui réunit les médecins, les directeurs centraux, le secrétaire général à la Santé, Hygiène et Prévention ainsi que les partenaires et les bailleurs internationaux du ministère de la Santé publique, va se clôturer le 10 juin.

Blandine Lusimana

ERUPTION VOLCANIQUE DE NYIRAGONGO

Guy Loando mobilise ses troupes pour les sites d'hébergement

Faisant partie de la délégation gouvernementale ayant accompagné le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo, a saisi cette occasion pour échanger avec le personnel de la division provinciale de son ministère à Goma

Au cours d'une séance de travail à bâtons rompus avec les cadres et agents de la division provinciale de son ministère, Guy Loando les a d'abord mobilisés afin de mettre en place une équipe spéciale qui devra travailler avec ses experts pour trouver de nouveaux sites en vue de relocaliser les évacués. Pour ce faire, il a donné des orientations claires et fermes en rapport avec la mission lui confiée par le chef du gouvernement Jean-Michel Sama Lukonde pour une gestion efficace de la relocalisation des familles évacuées et qui ont perdu leurs logements. Cet échange a également permis à Guy Loando d'être au parfum de leurs préoccupations. Sur le champ, le patron de l'Aménagement du territoire en RDC a résolu certains problèmes, question de permettre à ces cadres et agents, dévoués malgré les conditions précaires de vie et de travail, de donner le meilleur d'eux-mêmes pour le décollage de ce secteur porteur de développement.

Le premier problème à être résolu immédiatement par Guy Loando au bénéfice du personnel de son ministère à Goma, c'est de le doter d'un moyen de locomotion. C'est ainsi qu'il a mis à leur disposition un bus. Des applaudissements des cadres et agents ne se sont pas fait attendre à la dotation que le ministre de tutelle leur a faite.

Visitant les installations de sa division provinciale à Goma, Guy



Guy Loando visitant les sites ravagés par le volcan à Goma/DR

Loando s'est rendu compte que le cadre de travail n'est pas approprié pour un bon rendement. Promiscuité des locaux, manque des fournitures et équipements des bureaux, un personnel pléthorique et impayé, A tous ces desiderata, il a promis d'apporter des solutions dans un bref délai. Cette visite a été un réconfort et un soutien pour les cadres et agents de la division provinciale de l'Aménagement du territoire à Goma. Ils n'ont pas caché leur satisfaction à travers le chef de bureau Bakwaluke Leonce : « Nous

avons écouté le ministre et nous avons été très contents parce que c'est la toute première fois que nous le rencontrons. Le ministre nous a rassuré que les choses vont marcher. Nous lui avons présenté notamment le problème des matriculés qui ne sont pas mécanisés et des nouvelles unités. Il nous a promis d'en trouver des solutions», a-t-il déclaré tout en saluant le dynamisme du ministre d'Etat, Guy Loando : « Nous sommes très ravis parce que nous savons qu'aujourd'hui avec le ministre qui est effectivement

actif, nos conditions seront améliorées. Nous avons fait trois ans sans salaire mais nous sommes tout le temps au bureau, nous venons à pied, nous manquons des fournitures de bureau, nous manquons même des papiers pour l'impression des rapports. Malgré cela, on se démerde pour venir au travail à pied et nous sommes là depuis trois ans ».

Visite des sites touchés par le volcan Nyiragongo

Après la séance de travail avec le personnel de la division pro-

vinciale de l'Aménagement du territoire à Goma, Guy Loando accompagné des experts de son ministère, des agents de la protection civile et de l'observatoire volcanologique de Goma, s'est rendu dans le territoire de Nyiragongo pour, entre autre, évaluer les dégâts sur l'espace physique qu'occupaient les populations évacuées, identifier le type des maisons qu'elles occupaient, écouter le point de vue des autochtones sur l'option de la relocalisation de ces populations qui reviennent timidement dans leurs espaces de vie, et faire des projections sur les espaces physiques qui pourront être choisis et aménagés en vue d'accueillir toutes les familles qui ont perdu leurs toits. C'est ainsi que le ministre d'Etat a visité tour à tour les groupements de Kibati, Munigi, le village de Mugerwa et l'école conventionnée catholique Kahembe dans l'agglomération de Munigi situés tous dans le territoire de Nyiragongo.

Pour le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando, pour réussir la relocalisation de ces populations, il faut une approche participative et inclusive quand la question sera abordée après l'identification et l'aménagement des sites qui vont les accueillir et anticiper avec une solution définitive qui passera par un plan provincial de l'aménagement du territoire.

Blandine Lusimana



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le FAGACE ET LE FIGA développent des synergies pour booster le financement de l'économie congolaise (Cotonou, le 03 juin 2021)

Une mission officielle d'imprégnation et de partage d'expériences conduite par M. Armel MBOULOUKOUÉ, Directeur Général du Fonds d'Impulsion de Garantie et d'Accompagnement des PME et de l'Artisanat (**FIGA**) a séjourné à Cotonou, du 1^{er} au 04 juin 2021 et s'inscrit dans le cadre de la formalisation Du partenariat entre les deux institutions FAGACE et FIGA.

Le FIGA est une institution financière congolaise, quia démarré ses activités en janvier 2021, et a pour missions, entre autres, d'accompagner les Très petites, et moyennes entreprises et artisans en leur apportant les garanties nécessaires à leurs accès aux financements bancaires.

Des échanges avec la Délégation, il ressort la volonté non seulement de s'enrichir de l'expérience du FAGACE mais aussi de mener des actions synergiques en vue de renforcer le rôle des garants dans le financement du secteur privé congolais en général et des TPE/TPI et PME/PMI en particulier. Dans cette perspective, un Mémoire d'Entente a été signé entre les parties.

Par ce Protocole d'Accord, le FAGACE marque sa disponibilité à apporter son appui technique au FIGA pour :

- la mise en place au Congo des structures d'appui au secteur privé ;
- les interventions conjointes en garantie sur des projets ;
- l'appui du FAGACE aux Programmes de formation initiés par le FIGA en direction de son personnel, des banques, des SFD, des Bureaux d'Etude et des PME/PMI, et des organisations professionnelles ;

A travers les axes de développement conjointement retenus, l'objectif majeur du FAGACE, est non seulement de développer la coopération avec le FIGA mais aussi de contribuer à accélérer le financement de l'économie congolaise notamment à travers les TPE/TPI et PME/PMI, d'approfondir le dialogue avec les partenaires techniques et financiers ainsi que le secteur privé.

Au terme de la mission, la Délégation a exprimé ses vifs remerciements au Directeur Général du FAGACE et à l'ensemble de ses équipes qui ont contribué à la bonne réalisation de la mission et des réunions bilatérales devront se poursuivre pour le bon aboutissement des démarches accomplies.

Il convient de préciser que cette activité d'appui au Fonds de garantie nationaux des pays membres s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Plan stratégique 2021-2025 du FAGACE qui entend mettre au service des Etats membres, des instruments adéquats afin d'impulser le financement de leurs économies.

AFRIQUE

Denis Sassou N'Guesso invité à la biennale de Luanda

Le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso a échangé, le 8 juin, avec la ministre d'Etat en charge des Affaires sociales de Luanda, Carolina Cerqueira, porteuse d'une invitation du président angolais Joao Lourenço, adressée à son homologue Congolais.

L'invitation concerne la tenue de la biennale de Luanda, deuxième édition du forum panafricain pour la culture de la paix et de la non-violence en Afrique et de la diaspora africaine prévue du 4 au 8 octobre prochain à Luanda, en Angola. « Nous avons bien voulu apporter ce message au président de la République du Congo, et lui parler de l'organisation de cette réunion aussi importante, de l'engagement de l'Angola par rapport à la paix en Afrique, et surtout d'une représentation forte de la République du Congo au forum de la paix », a déclaré Carolina Cerqueira au sortir de l'audience. « Ça sera une occasion pour les sociétés africaines en général, les élites intellectuelles, politiques, la jeunesse, les femmes, pour que nous puissions nous rencontrer et repenser, une fois de plus, la culture de paix pour notre continent », a ajouté la ministre d'Etat angolaise.

La biennale de Luanda est organisée autour de trois axes principaux : le Forum des partenaires alliance pour l'Afrique ; le Forum d'idées des jeunes et des femmes ; et le festival des cultures pour la promotion de la diversité cultu-



Carolina Cerqueira remettant le courrier au président Denis Sassou N'Guesso

relle des pays africains et de leurs diasporas, ainsi que de leur capacité de résilience aux conflits et violences. Cette année 2021, la deuxième édition de la « Biennale de Luanda - Forum

panafricain pour la culture de la paix », qui est réalisée conjointement par l'Unesco, l'Union africaine (UA) et le gouvernement de la République d'Angola, se tiendra dans un format hybride

en direct de Luanda. La rencontre sera diffusée au monde entier, fusionnant les événements numériques et physiques. La deuxième édition du forum panafricain pour la culture de la paix et de la non-violence s'inscrit dans le cadre du plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique adopté à Luanda (Angola) lors du Forum panafricain de 2013. Elle fait suite à la décision adoptée en 2015, lors de la 24e session de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, demandant à la Commission de l'Union africaine d'œuvrer à son organisation, en consultation avec l'Unesco et le gouvernement de la République d'Angola. L'initiative renforce la mise en œuvre des Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations unies, plus particulièrement les objectifs 16 et 17, et des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en particulier : « l'Agenda pour la Paix » et le Projet phare « Faire taire les armes à l'horizon 2020 ».

Le forum participe, par ailleurs, à la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle de l'Unesco pour la priorité Afrique (2014-2021) visant à apporter des réponses africaines aux transformations qui affectent les économies et les sociétés africaines.

Yvette Reine Nzaba

VOLONTARIAT

Plus de vingt jeunes entament une nouvelle aventure

Vingt-neuf jeunes ont, à travers le programme du Corps des jeunes volontaires congolais, entamé leur mission de volontariat national au cours de la cérémonie officielle de déploiement de la deuxième cohorte des volontaires nationaux



Des volontaires avec le ministre et les partenaires Adiac

Le ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, en partenariat avec France volontaire et l'ambassade de France au Congo a lancé le processus le 8 juin. Onze femmes et dix-huit hommes sont en effet déployés dans seize organisations non gouvernementales nationales et internationales œuvrant dans les domaines de l'éducation, du développement local, la santé, l'environnement, la protection des personnes vulnérables, le développement agricole et la justice notamment à Brazzaville, Ngo, Kingoué, Nkayi, Tsikapi-ka et Pointe-Noire pour une durée de sept mois.

Ce projet, a précisé le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, s'inscrit dans le but de favoriser l'amélioration des conditions d'employabilité et d'insertion socio-professionnelle des jeunes diplômés et qualifiés afin d'approfondir leur connaissances en tant qu'acteurs clés dans la réalisation des différents programmes du gouvernement et de servir de pont pour l'atteinte des objectifs de développement durable au Congo. « Le volontariat aujourd'hui est reconnu comme un vivier de compétence. Il contribue indiscutablement à l'atteinte des objectifs du développement durable. Véritable outil de développement à la base, le volontariat a l'avantage de s'investir

dans les secteurs prioritaires du développement du pays », a souligné Mamadou Camara Ndour, le représentant de France volontaires.

La redynamisation du Corps des jeunes volontaires au Congo

Investir dans l'épanouissement de la jeunesse est un engagement clé ayant motivé « France volontaires » à accompagner depuis 2015, le ministère en charge de la jeunesse dans la mise en œuvre du programme du Corps des jeunes volontaires au Congo. Par cette collaboration, « France Volontaires » entend ainsi contribuer à l'émergence d'une véritable expertise locale pour le développement du volontariat national sur le territoire congolais. C'est dans cette vision qu'elle a signé en mars une convention de financement avec l'Ambassade de France au Congo pour appuyer le programme Corps des jeunes volontaires du Congo dans le cadre du Fonds du projet innovant des Sociétés civiles et coalition des acteurs (Piscca). Le recrutement de cette nouvelle cohorte lancé au mois d'avril, a été mené par le programme du corps des jeunes volontaires du Congo en partenariat avec France volontaires. La sélection des candidats s'est effectuée selon les trois critères majeurs, notamment le parcours de la formation, les compétences attendues pour la mission et les engagements communautaires et associatifs. Le gouvernement qui soutient le

volontariat, a multiplié des initiatives ayant permis la mise en place du Corps des jeunes volontaires du Congo afin de répondre à la problématique de la jeunesse congolaise qui, selon Flavien Nzamba, coordonnateur du corps des jeunes volontaires, se pose en termes de la facilité d'accès à l'emploi et à la nécessité de faire participer les jeunes congolais aux solutions de développement national. Trois ans après le lancement de la première cohorte qui a eu lieu en 2015 lors de la 9e session de formation pré-déploiement du Corps des jeunes volontaires de l'Union africaine en novembre 2018, la loi n°17-2021 du 12 avril 2021 portant institution du Corps des jeunes volontaires du Congo a été adoptée. Ce cadre juridique, a salué Flavien Nzamba, « augeure de très bonnes perspectives dans le cadre de la valorisation du volontariat national et international, qui sera complété par des textes d'application ».

« Nous osons croire qu'avec la promulgation de la loi n°17-2021 du 12 avril 2021 portant institution du Corps des jeunes volontaires du Congo, la coordination dudit programme rencontrera une oreille plus attentive dans le cadre de la mobilisation d'autres partenaires techniques et financiers en vue de la professionnalisation du volontariat au Congo », a souligné Hugues Ngoulondélé.

J.G.E.

FOOTBALL

Début ce vendredi de l'Euro 2020

Le Portugal, vainqueur de la dernière édition en France en 2016, remettra son titre en jeu à l'occasion de la 16e édition décalée en 2021 à cause de la pandémie de Covid-19. Une compétition qui se jouera du 11 juin au 11 juillet dans les circonstances très particulières.

C'est pour la première fois de son histoire que la Coupe d'Europe des nations (Euro) ne sera pas organisée par un ou deux pays. Pour célébrer le soixantième anniversaire de la première édition du tournoi organisée en 1960, l'Euro se disputera aux quatre coins d'Europe, soit dans 11 villes de 11 pays, notamment dans les stades Wembley de Londres (Angleterre), Allianz Arena de Munich (Allemagne), Olympique de Rome (Italie), Olympique de Bakou (Azerbaïdjan), stade de Saint Petersburg (Russie), Johan Cruyff Arena d'Amsterdam (Pays-Bas), Puskas Arena de Budapest (Hongrie), Arena nationala de Bucarest (Roumanie), Hampden Park de Glasgow (Ecosse), Parken de Copenhague (Danemark) et estadio de la Cartuja de Seville (Espagne). Seules les demi-finales et la finale auront lieu au stade de Wembley à Londres.

La compétition mettra aux prises vingt quatre nations placées dans six poules de quatre. Le groupe A est composé de l'Italie, la Suisse, la Turquie et les Pays de Galles. La Belgique dans le groupe B a pour adversaires le Danemark, la Finlande et la Russie. Le groupe C regroupe l'Autriche, les Pays-Bas, la Macédoine du Nord et l'Ukraine. La Croatie affrontera respectivement la République tchèque, l'Angleterre et l'Ecosse dans le groupe D. La Pologne partage le groupe E avec la Slovaquie, l'Espagne et la Suède. Le groupe F, l'un des plus relevés de la compétition mettra aux prises deux championnes du monde, notamment la France championne du monde 2018 et l'Allemagne (championne en 2014) plus le tenant du titre le Portugal accompagnés par la Hongrie.

Les matches de la première journée

Lors de la première journée, la Turquie affronte ce vendredi l'Italie. Le 12 juin, le Pays de Galles croisera la Suisse avant Danemark-Finlande puis la Belgique sera aux prises à la Russie. Le 13 juin, l'Angleterre affronte la Croatie, l'Autriche recevra la Macédoine du Nord puis les Pays-Bas joueront contre l'Ukraine. Le 14 juin, l'Ecosse affronte la République tchèque, la Pologne va se mesurer avec la Slovaquie avant Espagne-Suède. Le 15 juin, la Hongrie joue contre le Portugal et l'Allemagne recevra la France. Pendant le déroulement du tournoi, il y a des matches qui retiendront l'attention. Allemagne-France était l'affiche de la dernière demi-finale de l'Euro remportée par la France. Portugal-France est la remake de la dernière finale remportée par le Portugal mais surtout Portugal-Allemagne sans oublier Angleterre-Croatie, Turquie-Italie et Espagne-Pologne...

Les joueurs attendus

Les grandes nations du football et les favoris de l'Euro 2021 s'appuieront sur l'un ou plusieurs de leurs superstars pour tirer leur épingle de jeu. Le Portugal qui défend son titre est emmené par son capitaine Cristiano Ronaldo qui affole des compteurs. Le joueur de la Juventus est l'un des meilleurs buteurs de l'histoire du football avec plus de 760 buts marqués dans sa carrière. Le Portugal comptera aussi sur sa pépite Joao Felix, le récent champion d'Espagne avec l'Atletico de Madrid. La France a aussi du répondant. Elle possède de nombreux talents exceptionnels avec Kylian Mbappé, trois fois meilleur buteur de la Ligue 1 ainsi que Karim Benzema, 2e meilleur buteur de la Liga après Lionel Messi, Antoine Griezmann, Ngolo Kanté ou encore Paul Pogba... Pour prétendre soulever sa première compétition majeure, la Belgique peut compter sur Kevin De Bruyne, meilleur joueur de Manchester City cette saison sans oublier Eden Hazard ou encore Thibaut Courtois. L'Angleterre s'appuiera sur un Harry Kane, meilleur buteur de la Premier League et meilleur passeur. La Pologne, malgré le forfait de Milik, comptera sur Robert Lewandowski qui a amélioré le record de Gerd Muller en inscrivant 41 buts en Bundesliga, le championnat allemand. Le Pays de Galles et la Croatie se remettront respectivement à Gareth Bale et Luka Modric pour aller le plus loin possible dans la compétition... Georginio Wijnaldum, Matthijs de Ligt et Memphis Depay sont des joueurs à surveiller du côté des Pays-Bas.

Les absents de la compétition

En raison des blessures, d'autres stars attendues ne disputeront pas l'Euro. C'est le cas du Suédois Zlatan Ibrahimovic, de l'Allemand Ter Stegen, du Polonais Arkadiusz Milik (blessure au genou), du Néerlandais Virgil van Dijk (rupture du ligament croisé) de l'Espagnol Sergio Ramos (tendinite), de l'Anglais Trent Alexander Arnold (blessure à la cuisse)...

Le palmarès de la compétition

En soixante ans d'existence, seuls dix pays ont déjà soulevé le trophée. L'Allemagne (1972, 1980, 1996) et l'Espagne (1964, 2008 et 2012) sont les plus titrées avec trois Euro chacune, suivie de la France (1984 et 2000). L'Italie (1968), les Pays-Bas (1988), le Danemark (1992), l'URSS (1960), la Tchécoslovaquie (1976) et la Grèce (2004) comptent chacun un trophée.

J.G.E.